

Prévention des intoxications alimentaires durant la saison estivale

Les équipes de contrôle poursuivent les campagnes de sensibilisation

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

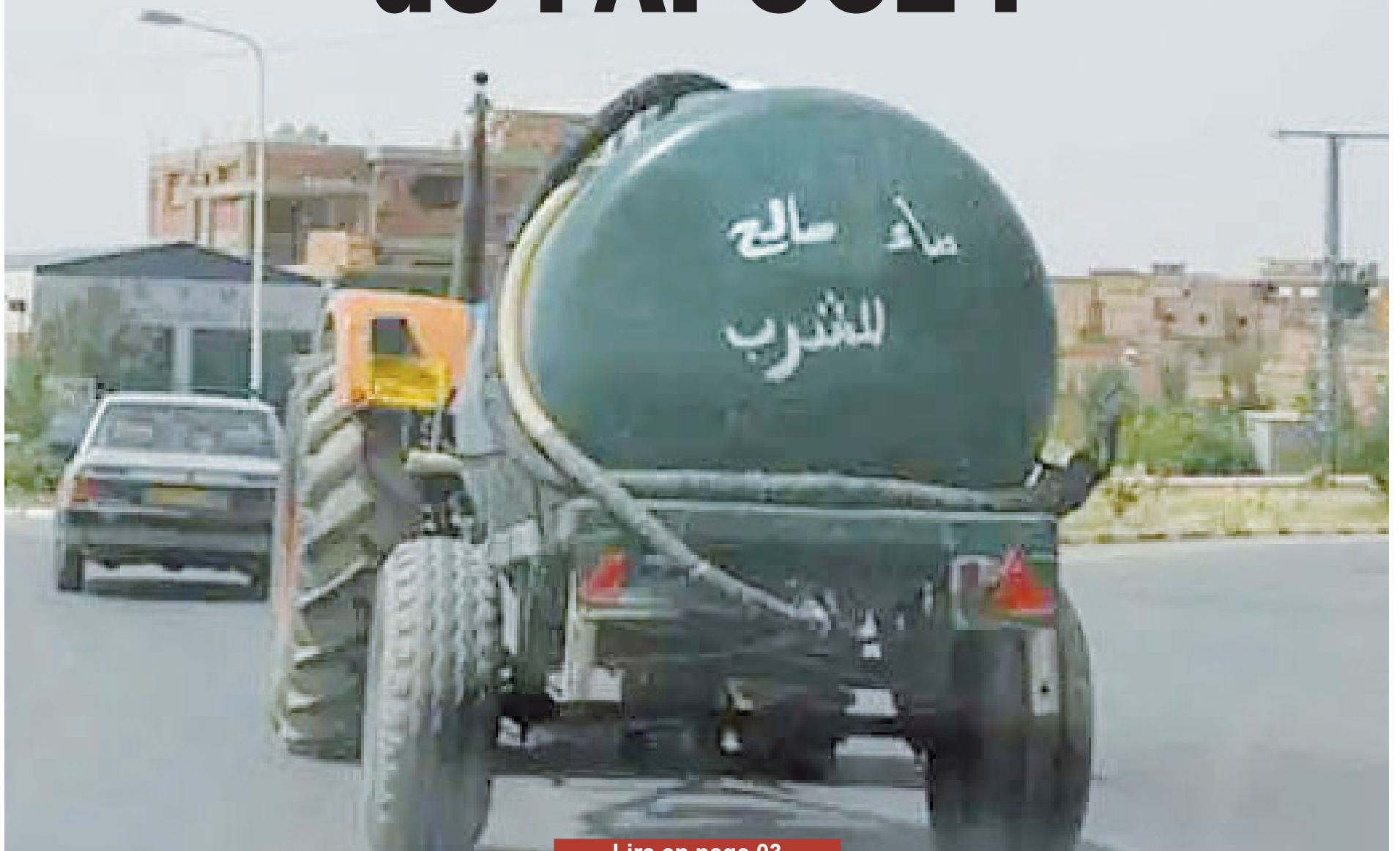
N°7229 - LUNDI 14 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Protection de l'économie nationale
Bouzred salue le rôle souverain des Douanes Algériennes

P04

Certains colporteurs d'eau ne respectent pas les normes sanitaires

Les mises en garde de l'APOCE !



Lire en page 03

P07

ORAN

Communauté nationale à l'étranger
Arrivée d'un groupe de 51 enfants à Oran pour passer les vacances

Saison estivale
Visite de terrain sur plusieurs plages

Police algérienne
Le musée itinérant fait escale à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie

Une délégation rencontre à Moscou le vice-ministre russe Konstantin Mogilevsky

Une délégation du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie à l'Assemblée populaire nationale (APN) a rencontré, à Moscou (Russie), le vice-ministre russe de la Science et de l'Enseignement supérieur, Konstantin Mogilevsky, et ce, dans le cadre des entretiens avec les représentants de divers départements ministériels en Russie, a indiqué jeudi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette rencontre, tenue en présence de la conseillère aux affaires culturelles à l'ambassade d'Algérie à Moscou, Sonia Benmazza, le président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie, M. Abdeslam Bachagha, a précisé que cette visite de travail en Russie visait à "faire le point sur l'état de la coopération algéro-russe dans le domaine de l'enseignement supérieur

et de la recherche scientifique". Il a, dans ce cadre, souligné "la nécessité d'écouter les préoccupations des étudiants algériens poursuivant leurs études dans des universités russes, d'examiner les moyens de promouvoir la coopération entre les deux pays dans ce domaine et d'évaluer la mise en œuvre des accords conclus entre les universités algériennes et russes". Il a, par là même, appelé à "activer les accords conclus entre les universités russes et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique", à "revoir à la hausse le nombre de bourses d'études réservées aux étudiants algériens" et à "développer les spécialités en coordination avec les universités algériennes, notamment dans les domaines de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle".

Entreprise Nationale de Communication d'Edition et de Publicité (ANEP)

Cérémonie en l'honneur de Madame Yasmina Sellam



L'Entreprise Nationale de Communication d'Edition et de Publicité (ANEP) a organisé au siège de sa direction générale, une cérémonie en l'honneur de Madame Yasmina SELLAM célébrant sa distinction au concours international Gourmand World Cookbook Awards 2025, où elle a remporté le premier prix dans la catégorie «Thème unique», au Portugal, grâce à son ouvrage «Le Couscous, Racines et Couleurs d'Algérie», édité par l'ANEP. L'événement s'est déroulé en présence du Président Directeur Général, Monsieur Messaoud ALGHEM, des directeurs de l'entreprise, ainsi que de nombreux journalistes de la presse nationale. A l'issue de son intervention, Madame Yasmina SELLAM a répondu aux questions des journalistes présents, abordant avec passion l'inspiration qui a guidé l'écriture de son ouvrage, ainsi que le travail de recher-

che approfondi et les efforts fournis qui ont permis d'aboutir à ce résultat remarquable. Elle a également souligné que ce succès est le fruit d'un travail collectif et d'une collaboration étroite entre elle et l'ANEP, qui a mobilisé tous les moyens ainsi que les efforts humains et matériels nécessaires à la concrétisation de ce projet culturel. A cette occasion, M. Messaoud ALGHEM a remis le trophée à Madame SELLAM, saluant son excellence, sa passion et son rayonnement à travers cette œuvre primée. Dans son allocution, il a souligné: «c'est une victoire de Yasmina SELLAM, de l'ANEP, mais surtout de l'Algérie». Ce moment marquant a été applaudi par l'ensemble des convives, rendant hommage au parcours de madame Yasmina SELLAM et à son engagement à promouvoir l'art culinaire algérien à l'échelle internationale.

Algérie - Union européenne

Attaf reçoit un appel téléphonique de la vice-présidente Kaja Kallas

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi, un appel téléphonique de la vice-présidente de la Commission européenne, Haute représentante de l'Union Européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Kaja Kallas, a indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur "l'état et les perspectives des relations entre l'Algérie et l'Union européenne, aussi bien dans leur volet bilatéral relatif à l'accord d'association entre les deux parties, que dans le cadre multilatéral incluant les pays de la rive sud de la Méditerranée", a précisé le communiqué. Au niveau bilatéral, M. Attaf a souligné "la nécessité d'activer le principal mécanisme chargé de réglementer

l'association algéro-européenne, à savoir le Conseil d'association, qui demeure le cadre idoine pour traiter toutes les questions d'intérêt commun, tant politiques qu'économiques", selon la même source. Concernant la coopération multilatérale, les deux parties ont échangé les vues sur le projet de Charte pour la Méditerranée, qui fait actuellement l'objet de concertations entre l'UE et les pays de la rive sud. Au terme de l'entretien téléphonique, "les deux parties sont convenues de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à conférer l'équilibre requis au partenariat économique entre l'Algérie et l'UE, de manière à préserver les intérêts des deux parties et de contribuer au renforcement de la paix, de la sécurité et du développement durable dans l'espace euro-méditerranéen", a conclu le communiqué.

Communauté nationale à l'étranger

Chaib et Hidaoui participent à une rencontre virtuelle au profit des jeunes

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a pris part, aux côtés du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, à une rencontre virtuelle organisée au profit des jeunes de la communauté nationale à l'étranger, en coordination avec l'ambassade d'Algérie à Moscou, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette rencontre virtuelle intervient dans le cadre d'une série d'activités organisées par le CSJ au profit de cette catégorie de la communauté nationale, en collaboration et en coordination avec les représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, a précisé le communiqué. Dans son allocution de bienvenue, M. Chaib a salué "la valeur ajoutée de ce

type d'activités qui visent à renforcer les liens avec les jeunes de la Diaspora dans le cadre d'une approche participative autour des questions importantes", selon le communiqué. Le secrétaire d'Etat a également souligné "la priorité accordée par le ministère des Affaires étrangères à ce dossier important", mettant l'accent sur "l'attention accordée au contact permanent avec les jeunes de notre communauté établie à l'étranger et à la mise en œuvre de mesures et d'initiatives visant à renforcer leurs liens avec la patrie et à bénéficier de leurs expériences variées au service du développement national". M. Chaib a affirmé que le ministère des Affaires étrangères "ne ménagera aucun effort en ce qui le concerne, pour examiner toutes les propositions qui seront formulées à l'occasion de cette réunion, laquelle sera suivie d'autres rencontres similaires à l'avenir avec les jeunes de la diaspora", conclut le communiqué.

La Radio algérienne honore les lauréats du concours national du Malhoun

La Radio algérienne, représentée par la chaîne radiophonique "Zaman FM", a organisé samedi à Alger, la cérémonie de clôture du concours national de poésie "Malhoun", marquée par la distinction des lauréats et l'organisation d'une conférence sur le patrimoine poétique et musical relatif à la glorieuse Révolution de libération. Les noms des gagnants du concours national de poésie "Malhoun" ont été annoncés au siège du club culturel Aissa Messaoudi de la Radio algérienne. Ce concours a été organisé dans le cadre de la commémoration du

70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, et coïncidait avec les festivités du 63e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. A cette occasion, une conférence a été organisée sur le patrimoine culturel révolutionnaire algérien et son rôle dans l'ancrage de l'identité et de la préservation de la mémoire. Plusieurs textes écrits par des femmes algériennes ont été présentés à cette occasion, témoignant de leur engagement à participer à la Révolution et à la libération du pays du joug colonial.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Certains colporteurs d'eau ne respectent pas les normes sanitaires

Les mises en garde de l'APOCE !

Par B.Habib

Il fait très chaud en ces temps de disette hydrique devant la croissance de la demande sur l'eau. Il y a de quoi, cet été comme les précédents d'ailleurs, exiger pour les citoyens des quantités d'eau journalières conséquentes. La solution de prédilection consiste au recours aux colporteurs d'eau véhiculée par des camions à citerne ou aux vendeurs locaux. Mais que faire quand l'eau proposée ne répond pas aux critères définis préalablement par l'autorisation sanitaire remise par les services d'hygiène des APC aux colporteurs? Quels sont les risques de l'utilisation par les citoyens de l'eau colportée? Certains colporteurs ou vendeurs ont tendance à s'en approvisionner à partir de l'eau de surface non traitée, des puits creusés ou des forages illicites non contrôlés alors qu'en pareille circonstance et en période faste de demande exponentielle sur l'eau, les colporteurs devraient plutôt songer à utiliser seulement les sources d'eau autorisées pour éviter tout risque d'intoxication alimentaire ou de contamination. La qualité de l'eau, distribuée par les camions à citernes mobiles, est devenue le sujet numéro un des consommateurs durant la saison de chaleur. Ces camions n'arrêtent pas de sillonner

quartiers et cités des villes pour servir les citoyens mais combien parmi eux sont-ils réellement agréés et sincères? L'Organisation algérienne de protection du consommateur (APOCE) vient d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des citoyens sur l'expansion frénétique de cette pratique, tirant de ce fait la sonnette d'alarme. Dans un communiqué officiel, elle met en garde contre la consommation d'eau provenant de ces véhicules qui ne respectent pas les normes de sécurité sanitaires. Ces dernières années, les services sanitaires avaient signalé des cas d'hépatite due à l'utilisation de l'eau provenant de ces camions parfois mal entretenus ou desservant de l'eau hors normes. L'eau transportée sans autorisation éveille souvent les soupçons sur la probabilité de sa contamination. Pouvant contenir des métaux lourds, des substances chimiques toxiques ou encore des agents biologiques pathogènes, elle représente ainsi un facteur potentiel de risque sanitaire. Ainsi, selon l'APOCE, une consommation régulière ou prolongée peut entraîner des troubles digestifs graves, des diarrhées, voire des maladies chroniques ou cancéreuses. Le risque est d'autant plus élevé qu'on voit que certains camions-citernes ont la réputation d'opérer à l'ombre de la réglementation,

souvent sans permis ni contrôle sanitaire ou technique, aggravant ainsi les cas d'atteinte de maladies en tous genres en période estivale, symbolisant une convoitise inégalable sur l'eau saine, propre et consommable. Les dispositions régissant l'approvisionnement en eau potable via citernes sont fixés par le décret exécutif N° 08-195. Ce texte définit en effet les conditions techniques et sanitaires pratiques pour l'exercice de cette activité. Les résultats d'analyses physiques, chimiques et bactériologiques d'un laboratoire agréé, la certification médicale du conducteur de la citerne, la peinture intérieure anti-corrosion, les robinets sanitaires spécifiques et ouvertures hermétiques, le nettoyage et désinfection réguliers de la cuve et le permis d'activité n'est délivré que dans des cas exceptionnels comme par exemple lorsque certains quartiers ne sont pas desservis par le réseau public ou lors de pannes ou coupures d'eau temporaires. De plus, le détenteur du permis est tenu de le présenter à la demande des citoyens. L'Organisation algérienne de protection du consommateur appelle les citoyens à la plus grande prudence. Elle encourage chacun à exiger la présentation du permis de distribution auprès des opérateurs de citernes. En cas de doute ou de constat de non-conformité, il est possible de signaler ces pratiques illégales en appelant le numéro 3311. Le pays connaît des épisodes récurrents de stress hydrique. Cependant, les pratiques de certains opérateurs indécents ne devraient pas aller à contre-courant du bon sens qui veut que la santé de l'individu ne doive pas être compromise par la consommation de quelques mètres cubes d'eau impropre. L'APOCE lance enfin un appel à la responsabilité collective: autorités locales, consommateurs ainsi que distributeurs autorisés qui doivent conjuguer leurs efforts pour garantir une distribution d'eau saine, réglementée et sécurisée.

Prévention et lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme

Le ministre de la Justice présente le projet de loi à l'APN

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présenté, dimanche devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et ce, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou. Dans sa présentation, le ministre a indiqué que la lutte contre ce type de crimes "exige l'adaptation continue du cadre juridique y afférent afin de l'aligner sur les normes internationales, notamment les 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI)", soulignant que ce texte, dans sa version amendée, "vient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné la mise en œuvre des recommandations du GAFI afin que ses réserves soient levées". Le projet de loi prévoit, entre autres, de charger la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive de "prendre les mesures nécessaires permettant l'identification et l'évaluation de ces risques auxquels l'Algérie est confrontée" et de "mettre les résultats de ces évaluations à la disposition des autorités compétentes". Les propositions d'amendement comprennent aussi l'application des

dispositions relatives à l'interdiction de l'activité des personnes et entités terroristes figurant sur la liste nationale y afférente et la prise de mesures de gel ou de saisie de leurs fonds, avec interdiction de traiter avec ces personnes ou entités terroristes, ce qui s'ajoute aux dispositions prévues dans la liste récapitulative des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies, a-t-il expliqué. Le projet de texte comprend, par ailleurs, plusieurs mesures visant à renforcer les dispositions relatives à la constatation des crimes par les officiers de la police judiciaire et les juridictions, avec la possibilité de créer des équipes d'enquête conjointes, permanentes ou temporaires, pour mener des enquêtes spécialisées, notamment financières, ou des enquêtes communes avec les autorités compétentes d'autres pays. Dans le même contexte, le projet de loi propose de durcir les peines pour certains crimes afin qu'elles soient adaptées à la gravité des faits incriminés, a-t-il poursuivi. S'agissant du renforcement de la coopération internationale, le projet engage les autorités compétentes à coopérer et à échanger les informations avec leurs homologues à l'étranger, spontanément ou sur demande, conformément aux accords bilatéraux et multilatéraux et aux engagements internationaux de l'Algérie. Après la présentation du ministre de la Justice devant les députés, la séance plénière s'est poursuivie avec le débat du texte.

Point de Vue

Par D. Benani

La dilapidation silencieuse des terres agricoles

Chaque année, des hectares de terres agricoles disparaissent sous les assauts de la bétonnière. Au nom du développement urbain, des projets immobiliers envahissent des espaces autrefois dédiés à la culture, compromettant gravement notre souveraineté alimentaire et notre équilibre écologique. Cette transformation du paysage rural en zones résidentielles ou commerciales se fait souvent dans l'indifférence générale. Pourtant, les conséquences sont alarmantes. À ce rythme, ce sont nos ressources nourricières qui se trouvent sacrifiées sur l'autel de la spéculation foncière et du profit à court terme. La pression démographique et la quête incessante de rendement poussent les promoteurs à cibler les terrains les plus accessibles et les moins coûteux: les terres agricoles en périphérie des villes. Ces terres deviennent des proies faciles. A Mostaganem, il y a des programmes de construction de logements sociaux qui sont sur le point d'être lancés sur des terrains agricoles comme à la Vallée des Jardins par exemple. Pourtant, au nord-est, la ville est ceinturée par des terrains forestiers de plusieurs dizaines de km2. On peut bien déclassifier quelques hectares pour accueillir ces programmes sociaux. C'est toujours moins préjudiciable que de sacrifier des terres fertiles. Ça permettra également d'éloigner les dangers qui résulteraient, qu'à Dieu ne plaise, d'incendies pouvant facilement se déclarer à proximité des quartiers qui les côtoient actuellement. Ou alors, on commence par des terrains agricoles qui sont emprisonnés à l'intérieur du tissu urbain comme en bordure du périphérique sud, des deux côtés du chemin de wilaya N°49, entre les cités du 05 juillet et de Chemouma qui sont déjà urbanisées et où les riverains vivent toutes les nuisances conséquentes à la proximité de terrains d'activité agricole. Dans le registre d'urbanisation harmonieuse de la ville, on peut également soulever le cas de secteur de R'mila qui est une façade maritime et dont le sort ne peut valablement être qu'une intégration à l'aspect architectural qui se dessine sur la frange maritime, avec les immeubles imposants qui commencent à s'y dresser pour conférer enfin à Mostaganem une dynamique de développement urbanistique conforme à ses ambitions de s'élever au niveau des villes côtières méditerranéennes modernes, dans un contexte de renom touristique. Dans les deux cas évoqués, il est évidemment impératif de garantir une indemnisation juste et équitable, voire au prix du marché au profit des propriétaires légitimes.

Laboratoire scientifique régional de la Sûreté nationale à Bechar

Ali Badaoui inspecte le chantier de réalisation

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a inspecté, samedi à Bechar, le chantier de réalisation du laboratoire scientifique régional de la Sûreté nationale implanté au quartier "Debdeba", au Nord de la commune de Bechar, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Sur place, le DGSN a reçu des explications techniques sur l'avancement des travaux de cette structure opérationnelle, dont la réception est prévue fin 2026, selon des responsables de l'entreprise réalisatrice. Cette structure, qui sera dotée de plusieurs laboratoires, renforcera à l'avenir le réseau national de la chaîne criminalistique de la police scientifique dans le pays, a-t-on souligné. Ce projet est destiné à la prise en charge de l'ensemble des analyses et autres expertises légales des Sûretés des wilayas du Sud-ouest, signale-t-on. D'autre part, M. Badaoui a donné le coup d'envoi du projet de réalisation d'un Centre de repos familial de la Sûreté nationale dans la commune de Taghit (97 km au sud de Bechar). Ce Centre de repos des personnels de la DGSN et ayants-droits aura une capacité d'accueil de 175 lits, en plus de plusieurs autres structures nécessaires à son fonctionnement, notamment des terrains de sports, un restaurant et des piscines, entre autres, selon la fiche technique du projet. Piloté par la Mutualité générale de la Sûreté nationale, ce projet a nécessité une enveloppe financière pour sa concrétisation et son équipement de plus d'un milliard de DA, ont indiqué des responsables locaux de cette mutualité. D'autre part, au chef-lieu de la wilaya, le DGSN a procédé à l'inauguration officielle d'un cénobium de 28 chambres pour les officiers-cadres de l'Inspection régionale du Sud-ouest de la police, et ce, au titre des actions d'amélioration des conditions de travail des cadres de cette même inspection régionale de police, indique-t-on. Cette structure sociale a été baptisée par le DGSN, en compagnie des autorités locales de la wilaya, au nom du moudjahid et ancien policier à la Sûreté de wilaya de Bechar "Tourki Bachir". Au terme de sa visite, M. Badaoui a, dans une déclaration à la presse, indiqué que ces structures s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des préoccupations sociales des agents de la DGSN et de l'amélioration de leurs conditions de travail dans la région.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Inflation, l'Algérie
marque le pas en 2024

Après trois années de galop inflationniste, l'Algérie respire enfin. En 2024, l'indice des prix à la consommation a ralenti son rythme de hausse à +4,1 % contre +9,3 % en 2023 et autant en 2022. Un soulagement bienvenu dans les foyers dont le pouvoir d'achat était soumis à rude épreuve. C'est ce que révèle la Note annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation 2024, publiée par l'Office National des Statistiques «ONS» en juillet. Depuis 2001, le niveau général des prix a été multiplié par 2,8. Si l'évolution semble modérée sur plus de deux décennies, c'est bien l'accélération récente, notamment entre 2021 et 2023, qui avait inquiété. Mais 2024 marque une rupture de tendance. Premier signe d'apaisement: les biens alimentaires qui pèsent lourd dans le panier des ménages, voient leur inflation retomber de +13,3 % à +3,3 %. Derrière cette accalmie, un coup de frein inattendu sur les produits agricoles frais. Après des envolées impressionnantes en 2023 — +31,6 % pour les fruits frais, +21,7 % pour les œufs, +15,8 % pour les légumes — les prix se sont effondrés : -19,2 % pour les fruits, -17,3 % pour les œufs et -4,7 % pour les légumes. Mention spéciale pour la pomme de terre, vedette des marchés dont le prix a bondi de +36,2 % après une baisse record en 2023. Les autres secteurs suivent la même pente modérée. Les biens manufacturés progressent de +5,6 % (contre +6,9 % en 2023), les services de +2,5 %, et l'habillement-chaussures affiche +6,5 %, une hausse moins vigoureuse qu'auparavant. Quant au logement et charges, les prix grimpent à peine de 1,3 %. Le secteur éducation, culture et loisirs, signe la performance de l'année : une quasi-stagnation à +0,2 %, après +12,7 % en 2023. Les transports et communications, eux, restent calmes à +0,8 %. En somme, si les prix restent à des niveaux élevés — multipliés par 3,1 pour les biens alimentaires et 2,4 pour les services depuis 2001 — l'inflation s'est enfin assagie. Une pause salutaire, mais fragile, tant les prix agricoles restent soumis aux caprices du climat et du marché.

SITEV

200 exposants à la 24ème édition

La 24ème édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) s'est ouverte, samedi à Alger, avec la participation de 200 exposants, dont des représentants de 27 pays, et 38 start-ups. Dans son allocution à l'ouverture de cette édition, placée sous le slogan "Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire", la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Meddahi a indiqué que cet événement constitue "une véritable opportunité pour renforcer les partenariats, favoriser l'échange d'expertises et encourager l'investissement dans un secteur devenu désormais un véritable levier de développement économique", soulignant que cette édition connaît "une participation qualitative avec plus de 200 exposants, dont 27 pays amis et frères, et 38 start-up". Cette manifestation est accompagnée par des organismes nationaux et des partenaires économiques, ainsi que des opérateurs du secteur du tourisme et l'hôtellerie et des artisans algériens, a-t-elle ajouté. A cet égard, la ministre a précisé que l'Algérie œuvrait, conformément à la vision globale du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à diversifier son économie et à bâtir des modèles de développement durable, dans lesquels le tourisme occupe une place de choix, évoquant le lancement du plan d'action du tourisme (2024-2030) visant à "valoriser tous les atouts touristiques de notre pays, développer le tourisme et promouvoir le tourisme intérieur". Mme Meddahi a présenté, dans ce cadre,

l'approche adoptée au niveau de son département ministériel en vue de réaliser un bond qualitatif dans le domaine du tourisme national, notamment en encourageant l'investissement touristique, en assurant le foncier et en simplifiant les procédures, faisant état de 144 projets hôteliers en cours de réalisation, d'une capacité de plus de 16.000 lits, outre la "mise à disposition d'assiettes foncières touristiques par le biais de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'attraction des investisseurs afin de réaliser leurs projets qui contribueront à élever la capacité d'hébergement et diversifier les formules hôtelières, ce qui est à même de créer un climat concurrentiel en termes de prix et d'améliorer la qualité des services". Dans le cadre de la modernisation du parc hôtelier public, la ministre a fait savoir que 43 hôtels touristiques publics ont été réhabilités par le Groupe Hôtellerie, Tourisme, Thermalisme (HTT), ce qui permettra de porter la capacité nationale d'hébergement à 160.000 lits d'ici la fin de l'année 2025 et à 250.000 lits à l'horizon 2030. Le ministère s'emploie également à assurer la qualification des ressources humaines, à travers le renforcement de la formation spécialisée et l'élargissement du réseau des instituts et écoles supérieures, en coordination avec les secteurs de l'En-

seignement supérieur et celui de la Formation professionnelle. Il accompagne également la mise en œuvre du programme de transformation numérique, avec 20 portails électroniques déjà en service et 11 plateformes numériques en cours de développement, en vue de rapprocher les services du citoyen, du touriste et de l'investisseur, a-t-elle mentionné. Par ailleurs, Mme Meddahi s'est félicitée de la relance du tourisme saharien, affirmant que "les wilayas de notre Grand Sud, notamment Tamanrasset, Illizi, Djanet, Adrar, Béni Abbès, Naâma et Tindouf, sont devenues des destinations prisées par les amateurs de tourisme saharien, d'aventure et de culture locales, grâce à leurs richesses naturelles et à un patrimoine humain authentique témoignant d'une civilisation millénaire". Elle a également rappelé les nouvelles mesures décidées par les hautes autorités du pays concernant la facilitation de l'octroi de visas à l'entrée, ce qui a permis d'accueillir plus de 2,5 millions de touristes étrangers lors de la dernière saison. En ce qui concerne le tourisme intérieur, la ministre a fait état d'une "relance notable", à travers la dynamisation du tourisme balnéaire, thermal et culturel, ainsi que la valorisation des destinations de montagne et rurales, dans le cadre de la diversification de l'activité touristique au niveau national.

Protection de l'économie nationale
Bouzred salue le rôle souverain
des Douanes Algériennes

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred a salué, samedi à Alger, le rôle souverain et vital des Douanes algériennes dans la protection de l'économie nationale et la sécurisation du pays contre les diverses formes de la criminalité transfrontalière. Le ministre s'exprimait lors d'une cérémonie organisée par la Direction générale des Douanes (DGD) à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'Indépendance (5 juillet), en présence du conseiller du président de la République chargé des affaires en lien avec la sécurité et la défense, M. Boumediene Benatou, du Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général-major Mohamed Salah Benbicha ainsi que de hauts responsables, moudjahidine et représentants des différentes institutions gouvernementales, militaires, sécuritaires et judiciaires. M. Bouzred a affirmé que "l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, repose sur des réformes profondes visant à rationaliser les finances publiques et à renforcer la gouvernance économique", soulignant que "son secteur œuvre à soutenir la stabilité de l'économie nationale et à asseoir la transparence et à garantir un climat financier favorable à l'investissement". Dans ce contexte, le ministre a salué le rôle des Douanes dans la mise en œuvre de cette stratégie, notamment à travers la sécurisation des frontières, la lutte contre la contreban-

de et le crime économique, la facilitation des procédures douanières et la contribution efficace à la mobilisation des ressources fiscales. De son côté, le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhoucha a salué les efforts des éléments du corps des Douanes, en particulier les unités opérationnelles en première ligne pour protéger le pays contre toute menace pesant sur son économie et la sécurité de ses citoyens. M. Bakhoucha a expliqué que cette célébration s'inscrit dans un contexte national marqué par une dynamique renouvelée, traduisant l'engagement de l'Etat envers son peuple pour construire une Algérie forte, juste et prospère, sous la direction du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. Le DG des Douanes a également passé en revue les principales réalisations des Douanes, avec "un saut qualitatif" enregistré dans divers domaines, en tête desquels la transition numérique et le renforcement de la coordination sur le terrain avec les différents institutions sécuritaires, illustrant ainsi l'ouverture de l'institution des Douanes sur son environnement national et international. La cérémonie a vu la distinction de moudjahidine appartenant au corps des Douanes, la remise de grades à un nombre de cadres ainsi que la distinction de brigades douanières ayant obtenu des résultats remarquables au cours du premier semestre de 2025.

Ligne ferroviaire minière Gara Djebilet-Bechar
Un projet stratégique pour renforcer l'économie
et générer des emplois



Le projet de ligne ferroviaire minière Gara Djebilet-Bechar, sur une distance de 950 km, constitue un important acquis économique stratégique, générant de nombreux emplois, ont indiqué samedi les services de la wilaya de Tindouf. Le projet a ouvert quelque 9.700 emplois, dont 7.200 aux travailleurs algériens et 2.500 aux travailleurs chinois, ce qui reflète la dynamique économique induite par le projet, a-t-on souligné. Evoquant le projet minier de Gara Djebilet, le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, a indiqué que ce gisement de fer couvre une superficie globale de près de 40.000 hectares, avec une réserve dépassant les 3,5 milliards de tonnes, répartis en trois zones principales (Ouest, Centre et Est), sachant que les travaux ont été entamés dans la partie Ouest d'une superficie de 15.000 hectares. Le projet a enregistré une "forte dynamique" depuis son lancement, avec l'extraction jusque là de quelque 400.000 tonnes de brut prêts au traitement primaire, a précisé le wali en signalant qu'un ambitieux programme est prévu dans le développement de ce projet, dont 06 unités de traitement primaire qui entrent progressivement en exploitation. Deux d'entre-elles offrent une capacité de 4 millions de tonnes/an, deux autres de 8 et 10 millions de tonnes/an et une usine principale d'une capacité de traitement de 18 millions de tonnes/an, a-t-il détaillé. Ces installations industrielles s'appuient sur une technique de traitement moderne, tenant compte de la contrainte de la rareté de la ressource hydrique dans la région, a ajouté M. Dahou en révélant que l'exploitation du gisement est confiée à l'entreprise FERAAL, tandis que le partenaire chinois est chargé de la réalisation des usines de traitement, conformément aux dispositions contractuelles.

Université algérienne Le bond qualitatif la propulse en tant que locomotive de développement

Le "bond qualitatif" accompli par l'Université algérienne la propulse en tant que locomotive de développement local et national, s'est félicité samedi à Sétif le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. "L'Université algérienne est aujourd'hui une institution de formation moderne, fondant son fonctionnement sur l'apprentissage high-tech, l'intelligence artificielle et la numérisation, ce qui facilite les prestations pédagogiques, de service et scientifiques, et l'érige en modèle de l'université de 4ème génération constituant la locomotive du développement et un espace où se trouvent les solutions aux préoccupations du citoyen", a indiqué M. Baddari qui présidait, à l'Université Ferhat-Abbas, la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2024-2025. Le ministre a rappelé que durant cette année, l'attention a été portée sur la pédagogie par "l'introduction de nouvelles matières telles que les logiciels libres, l'intelligence artificielle, l'enseignement de la langue anglaise, l'ingénierie inversée et autres, en préparation aux métiers de demain, l'Algérie aspirant à devenir, à l'horizon 2027, l'un des pays émergents par des indicateurs technologiques, économiques et scientifiques". "Au cours de cette année, il a été procédé à l'achèvement de ce qu'on nomme le +Cadre algérien des qualifications+,

premier du genre, fondé sur quatre références principales : la formation, l'évaluation, les métiers et les compétences, facilitant ainsi la reconnaissance des compétences et la lisibilité des parcours de formation et des diplômes, aux niveaux national et international", a ajouté M. Baddari, précisant que cet acquis "s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, qui entend faire de l'Université un pôle de rayonnement et d'excellence, fort d'un enseignement de qualité en adéquation avec les exigences de la société, et fait également de la recherche scientifique une œuvre utile répondant aux besoins de l'économie nationale". Une réponse qui s'opère, a souligné le ministre, par la valorisation des résultats de la recherche, l'innovation et l'ouverture sur le monde du travail et l'environnement socioéconomique. S'agissant de la recherche scientifique, M. Baddari a indiqué que son département a œuvré, cette année, pour l'orienter, entre autres axes stratégiques, "vers tout ce qui a trait aux exigences de la société en matière de sécurité alimentaire, de sécurité énergétique et de sécurité sanitaire pour faire de l'Algérie un pays avancé, éclairé et émergent". Soulignant que l'Université algérienne s'est "illustrée dans différents classements internationaux", il a salué, à ce propos, les universités qui se

sont distinguées dans ces classements, à l'image des Universités d'El Oued, de Sétif, de Sidi Bel-Abbes, de Bejaia et d'Ouargla, celle-ci ayant obtenu la certification ISO 9001. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a présidé, à l'occasion de sa visite à l'Université de Sétif, une cérémonie de remise de diplômes de fin d'études aux étudiants de la première promotion en Master en informatique quantique (Quantum Computing) de l'Université de Sétif, et honoré l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla pour l'obtention de la certification ISO 9001 pour la gestion de la qualité, ainsi que le recteur de l'Université Abdelrahmane-Mira de Bejaia, Pr Abdelkrim Beniaiche, lauréat du prix international "Vertu Connaissance" lors du 9ème Festival éponyme en Italie. Le ministre a également visité, au cours de sa visite à l'Université Ferhat-Abbas, les pavillons d'une exposition dédiée à l'innovation (organisée au hall de l'Université pour mettre en avant des projets d'étudiants de la cité universitaire), la maison de l'intelligence artificielle, l'incubateur universitaire, le laboratoire de fabrication et de modélisation, les centres de développement High-Tech et de l'entrepreneuriat, la bibliothèque numérique et une salle d'enseignement de quatrième génération à la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion.

Prévention des intoxications alimentaires durant la saison estivale Les équipes de contrôle poursuivent les campagnes de sensibilisation

Les équipes d'agents de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national poursuivent, dans le cadre de la prévention contre les intoxications alimentaires durant la saison estivale, les campagnes de sensibilisation à l'égard des citoyens et des opérateurs économiques à travers les wilayas du pays, en coordination avec les différents secteurs concernés, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Inscrites dans le cadre du programme national de

prévention contre les intoxications alimentaires pour la saison estivale, ces campagnes sont organisées sous le slogan : "Ensemble pour un été sans intoxications alimentaires". Ces initiatives visent à renforcer la conscience collective quant à l'importance du respect des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire, notamment en période de canicule qui accroît les risques d'intoxication résultant d'une mauvaise conservation ou préparation, ou encore d'une exposition anarchique de produits périssables, ajoute le communiqué.

Ces campagnes prévoient des visites d'inspection sur les plages, dans les commerces, les restaurants, les kiosques saisonniers et les points de vente de boissons et de glaces outre l'organisation de rencontres directes avec les citoyens pour leur donner des conseils pratiques sur les bonnes habitudes alimentaires, tout en les incitant à signaler toute infraction susceptible de porter atteinte à leur santé. A ce titre, le ministère a affirmé que ces campagnes de prévention se poursuivront tout au long de la saison estivale, en coordination avec les différents corps de sécurité, dont la Police et la Gendarmerie nationale (GN), en vue de garantir une saison estivale sécurisée et exempt d'intoxications alimentaires. A cette occasion, le ministère a invité tous les citoyens et les opérateurs à adhérer activement à ces efforts collectifs visant à préserver la santé publique.

Face à la hausse des températures Nécessité de veiller au strict respect des mesures de prévention

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a appelé, samedi, les citoyens à faire preuve d'une extrême vigilance et de veiller au strict respect des mesures de prévention suite à la hausse des températures et à l'affluence accrue vers les plages et autres lieux de baignade. Face à la hausse persistante des températures et la forte affluence enregistrée sur les plages et lieux de baignade, le ministère a réitéré, dans une publication sur sa page officielle sur les réseaux sociaux sous le slogan "Ne risquez pas votre vie", son appel à tous les citoyens "à faire preuve d'une extrême vigilance et à veiller au strict respect des mesures de prévention, notamment en évitant de nager dans les endroits non autorisés à la baignade ainsi que les plages non surveillées pour préserver leur sécurité et celle de leurs proches".

Emigration clandestine Mise en échec d'une tentative à Béjaïa

Une tentative d'émigration clandestine a été déjouée à Melbou, à 30 km à l'est de Bejaia, par des éléments conjoints de la brigade maritime des gardes-côtes et de la police, rapporte samedi un communiqué de la Sûreté de wilaya. Une douzaine de personnes, dont une femme et son fils de 11 ans, tous originaires de Jijel et Béjaïa, ont pris le large depuis la région côtière de Ziama Mansouriah, dans la wilaya de Jijel. Ils ont été installés à bord d'une embarcation de fortune, après avoir payé une redevance comprise entre 30 et 35 millions de centimes, a-t-on expliqué. Leur périple a toutefois pris fin avant même de sortir de la rade de Béjaïa, lorsqu'ils ont été interceptés par des éléments conjoints de la brigade maritime des gardes-côtes et de la police, spécialisée dans la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, a-t-on ajouté. Lors de cette opération, l'organisateur de la traversée a également été arrêté et déferé au parquet, qui l'a placé en détention provisoire, a-t-on souligné. L'intervention a été bouclée par la saisie de l'embarcation incriminée et de 13 jerricans de carburant, soit l'équivalent de 260 litres d'essence.

Larbaâ (Blida) Saisie de psychotropes et des armes blanches



Les éléments de la sûreté de wilaya de Blida ont saisi une quantité de psychotropes destinée au commerce illicite, des armes blanches et des munitions de guerre de catégorie 4, a indiqué vendredi un communiqué des services de sécurité. Le communiqué précise que la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Larbaâ «a réussi, la semaine dernière, à arrêter une personne ayant des antécédents judiciaires, pour détention d'une arme à feu et de munitions de guerre de catégorie 4 sans autorisation de l'autorité légalement compétente». En outre, «la même brigade de sécurité a saisi en possession du suspect, qui agressait des citoyens et volait leurs biens, une quantité de substances psychotropes destinée au commerce illicite et des armes blanches de sixième catégorie», a ajouté la même source. «Les services de sécurité ont lancé des investigations après avoir reçu des informations sur l'activité illégale du suspect, et ont réussi à l'arrêter et à saisir un signal d'alarme de bateau, cinq cartouches de 16 mm, des psychotropes (prégabaline) et une somme d'argent provenant de la vente illicite de ces drogues, le tout dissimulé dans sa maison», ajoute le communiqué. Sur la base d'un dossier judiciaire finalisé, le suspect âgé de 35 ans a été déferé devant les autorités judiciaires compétentes», précise le communiqué.

Accidents de la circulation 03 morts et plus de 270 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et plus de 270 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué dimanche un bilan de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 12 au 13 juillet, 206 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, causant 3 morts et 272 blessés, précise la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة الدكتور مولاي سعيد
Université Dr Tahar Moulay Saïda
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°/2025
Relatif à la mise en place d'un système intelligent de contrôle et de suivi des enseignements et examens à l'université de Saïda exercice 2025 en deux (02) lots séparés :
01: Acquisition et mise en place des portes de l'université de Saïda.
LOT N°02: Acquisition et mise en place d'un système de gestion des portes de l'université de Saïda.

Numéro d'identification fiscale (N.I.F) : 098620019026427
L'université Dr Moulay Tahar de Saïda : lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../US/2025 ayant pour objet : La mise en place d'un système intelligent de contrôle et de suivi des enseignements et examens à l'université de Saïda exercice 2025 en deux (02) lots séparés :
LOT N°01: Acquisition et mise en place des portes de l'université de Saïda.
LOT N°02: Acquisition et mise en place d'un système de gestion des portes de l'université de Saïda.
Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges téléchargeable à l'adresse électronique suivante: cdc.univ-saida.dz ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n°...../US/2025 et l'objet de l'appel d'offre.
Condition d'éligibilité :
Sont considérées comme éligibles pour participer au présent appel d'offres, toutes les entreprises répondant aux conditions suivantes :
Personnes éligibles :
Toute personne physique ou morale, publique ou privée, qualifiée pour exercer en Algérie, disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la législation algérienne pour l'exécution du marché.
Conditions d'enregistrement et de qualification :
Être titulaire d'un registre de commerce en cours de validité comportant le code d'activité correspondant à la nature des travaux objet de l'appel d'offres, et disposant d'une qualification professionnelle d'au moins Catégorie III (Trois) dans le domaine Bâtiment (activité principale) pour le lot n°1.
Pour le lot n°2, les mêmes conditions s'appliquent ou être une entreprise spécialisée dans l'installation des réseaux informatiques ou équivalent, disposant également de la Catégorie III (Trois).
Capacités financières :
Le soumissionnaire doit justifier :

- d'un total des bénéfices supérieur à 2 000 000,00 DA,
- d'un chiffre d'affaires global supérieur à 30 000 000,00 DA.

Ces éléments doivent être justifiés par les bilans financiers visés par les services des impôts, ainsi que par le certificat d'activité (C20) pour les trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024), tous positifs.
Expérience technique :
Le détail relatif à l'expérience du soumissionnaire figure dans le point 5 ci-dessous.
Conditions spécifiques liées à l'Université de Saïda :
Le soumissionnaire devra obligatoirement :

- Avoir déjà concrétisé au moins un (01) projet de même nature ou similaire à l'objet du présent appel d'offres ;
- Ne pas avoir de projet de travaux en cours au sein de l'Université de Saïda (plan de charge vide) ;
- Ne pas avoir plus de trois (03) projets en cours hors de l'Université, situation à justifier par un engagement écrit signé par le soumissionnaire.

Moyens matériels :
Le soumissionnaire devra présenter l'ensemble des moyens matériels qu'il déclare posséder et nécessaires à la réalisation du projet, conformément au tableau de notation technique joint au dossier d'appel d'offres. Tout moyen déclaré devra être justifié (factures, cartes grises, attestations de mise à disposition, etc.).
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
1- Le dossier de candidature :
1-La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
2-La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
3-Fiche de renseignement sur le soumissionnaire, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
4-Délégation de pouvoir, dûment remplie, signée, cachetée et datée.
5-Attestation de visite, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
6-Copie du statut pour les sociétés.
7-Domiciliation bancaire.
8-Certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité.
-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
a/Capacités professionnelles: Certificat de qualification et classification professionnelle de la "catégorie III (Trois)" et plus en bâtiment comme activité principale.
b/Capacités financières: moyens financiers justifiés par bilans financiers des exercices et le certificat d'activité (2022-2023-2024) positifs visés par les services des impôts.
c/Capacités techniques: moyens humains justifiés par les diplômes universitaires et professionnels pour chaque cadre ainsi les attestations d'affiliation à la CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture (datant de moins de trois mois au jour de l'ouverture), les moyens matériels justifiés par une liste appuyée par les pièces justificatives des moyens demandés et liste des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics portant sur des travaux de même nature ou similaires (bâtiment) que l'objet de l'appel d'offres en suivant la nature des lots auxquels il aura fait ses propositions.
Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
2-L'offre technique :
-Une déclaration à souscrire, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel suscit.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)
- Planning d'exécution des travaux.
3-L'offre Financière :
-La lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
-Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli et signé.

-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli et signé.
*Les offres contenant le dossier de candidature et les offres (technique & financière) accompagnées du reçu de paiement de la somme de dix mille (10000 DA) dinars algériens qui sera versée au compte C.C.P de l'université de Saïda Dr Moulay Tahar n°321574 /clé 31 doivent être déposées au siège de la sous direction des finances et de la comptabilité, Service de contrôle de gestion et marchés publics Rectorat de l'université de Saïda, en trois (03) enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°/U.S/2025
Relatif à la mise en place d'un système intelligent de contrôle et de suivi des enseignements et examens à l'université de Saïda exercice 2025 en deux (02) lots séparés :
1: Acquisition et mise en place des portes de l'université de Saïda.
LOT N°02: Acquisition et mise en place d'un système de gestion des portes de l'université de Saïda.
« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

REMARQUE : Toutes pièces présentées doivent être en cours de validité au jour de l'ouverture.

- La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- La date de dépôt des offres est fixée au dixième (10 éme) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP de 9h à 12h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se fera le même jour en séance publique au siège de l'université de Saïda à 14h, les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE RECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Education Nationale
NIF : 408013000020057
Avis d'Attribution Provisoire
En application des dispositions de l'article 46 de la loi n°23 -12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics, la direction de l'Education de la wilaya de Saïda informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les journaux AL-Djohouria en date 06/05/2025 et LE CARREFOUR D'ALGÉRIE en date 06/05/2025 concernant l'opération suivante RENOUELEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES AU PROFIT DU CYCLE PRIMAIRE TRANCHE 2025. la procédure d'évaluation des offres a donnée l'attribution provisoire suivant :

lots	Désignation de l'entreprise	Montante déclaré TTC en DA	Montante après corrections TTC en DA	Délai /j	Note technique	Observation	NIF
ACQUISITION MOBILIER SCOLAIRE	SARL SAFMOB	5 251 392.65	5 251 392.65	01/j	40	Attribution Provisoire offre moins disant ,dont les prototypes conformes	099816000403992
ACQUISITION MOBILIER DE REFECTOIRE	SARL SAFMOB	1 098 899.55	1 098 899.55	01/j	40	Attribution Provisoire offre moins disant ,dont les prototypes conformes	099816000403992
ACQUISITION EQUIPEMENT BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE	ETS Aounallah Nasredine	1 023 400.00	1 023 400.00	05/j	39	Attribution Provisoire offre moins disant ,dont les prototypes conformes .	177200103560143
ACQUISITION EQUIPEMENT DE CUISINE	ETS Aounallah Nasredine	1 769 530.00	1 769 530.00	05/j	48	Attribution Provisoire offre moins disant ,dont les prototypes conformes.	177200103560143
ACQUISITION EQUIPEMENT DE CHAUFFAGE	ETS Aounallah Nasredine	5 47 400.00	5 47 400.00	05/j	36	Attribution Provisoire offre moins disant ,dont les prototypes conformes.	177200103560143

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher de la direction de l'Education de la wilaya de Saïda, service de la programmation et du suivi, au plus tard trois (3) jour à compter du premier jour de la publication de cet avis. Tout soumissionnaire contestant le choix opéré le service contractant peut présenter un recours conformément à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics, dans un délai de 10 jours à partir de la date de la première parution de cet avis.

La Directrice de l'Education

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE SANG Affiliée à la fédération international des organisations des donneurs de sang
لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران
Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran
نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة
نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.
وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.
من يههم الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115
ع/مكتب الجمعية
رئيسة الجمعية السيدة: سرير
Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail : serir.soumaya@yahoo.com
Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418 249461
Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Saison estivale

Visite de terrain sur plusieurs plages

Le samedi 12 juillet 2025, des responsables du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec la commission de supervision de la saison estivale dans la wilaya d'Oran, ont entamé une visite de terrain sur plusieurs plages de la wilaya d'Oran. Cette visite visait à évaluer l'état de préparation des plages où la baignade est autorisée à accueillir les vacanciers. Elle visait également à mettre en œuvre les mesures organisationnelles et opérationnelles prises, notamment en matière d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, ainsi que l'instruction ministérielle conjointe du 5 mai 2025 régissant le processus d'octroi des concessions d'exploitation touristique des plages pour la saison estivale 2025. La tournée d'inspection a notamment porté sur les plages de Madagh et de cap blanc, dans la daïra de Boulélis, où le respect du cahier des charges des opérateurs bé-



néficiant de la concession balnéaire a été évalué. Les centres de la Gendarmerie, de la Police nationale et de la Protection civile ont également été contrôlés, et les réserves enregistrées

lors de la visite précédente ont été levées. Les commerces en bord de mer ont également été inspectés pour vérifier leur conformité aux exigences d'hygiène et de conservation.

Boissons gazeuses et jus de fruits

Malgré les instructions et les campagnes de sensibilisation, le phénomène perdure

Par Youcef Chaïbi

En Algérie, la vente d'eaux minérales, exposées au soleil et dans des conditions non contrôlées, est un problème persistant, malgré les risques pour la santé d'autant plus que l'exposition prolongée sous le soleil peut altérer la qualité de l'eau et potentiellement entraîner la migration de substances nocives. Il semble que toutes les instructions et les campagnes de sensibilisation pour mettre fin à l'étalement des palettes des boissons gazeuses, bouteilles d'eau minérales et jus de fruits sur les trottoirs, sous un soleil de plomb, n'ont rien donné comme résultat. C'est ce qu'on a pu constater chez la majorité des grossistes, supérettes et magasins d'ali-

mentation générale et autres distributeurs, en cette période de chaleur torride. Ces produits en nette progression en cette saison estivale sont sujets à des risques d'intoxication ou d'infection intestinale aussi. Les consommateurs semblent ne pas donner trop d'importance au danger de l'exposition des denrées alimentaires au soleil qui représente une véritable menace pour la santé de la population. Le danger de consommer l'eau minérale emballée dans des bouteilles exposées au rayon du soleil et aux températures élevées. Le transport et la vente des bouteilles d'eau sous les rayons du soleil, pourraient nuire à la santé. Pour le Dr K.Serrou, "les symptômes de la maladie apparaissent entre 24h et 48 heures après la

contamination. Le premier symptôme est souvent une nausée suivie de vomissements et de diarrhées. Des maux de tête, une fièvre légère, des crampes d'estomac et des douleurs aux membres peuvent également apparaître surtout quand l'eau en bouteille est exposée au soleil. Les dérivés du plastique, composés de produits chimiques tels que les «phtalates», considérés comme toxiques, se mélangent dans le sang et provoquent certaines maladies. Mais si ce phénomène s'est propagé, c'est à cause avant tout de l'absence de contrôle au niveau des distributeurs et grossistes dans les différents endroits de la ville que ce soit à Sid El Hasni, Cuvelier, Maraval etc... Donc, la responsabilité incombe à divers maillons de la chaîne.

Police algérienne

Le musée itinérant fait escale à Oran

Le musée itinérant de la police algérienne a fait escale, samedi sur la place du 1er Novembre 1954, en plein centre-ville d'Oran, attirant un large public venu découvrir l'histoire et le parcours de ce corps sécuritaire. Cette initiative, organisée deux jours durant par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire de la création de la Police algérienne (22 juillet 1962), a souligné à l'APS le commissaire de police Hamza Soukhal, du service central de communication de la direction. L'exposition, inaugurée par l'inspecteur régional de la police de l'Ouest à Oran, le contrôleur général de police Moussa Belabbes, présente différents équipements anciens utilisés par la police, tels que des machines à écrire, des émetteurs-récepteurs portables, ou encore une valise d'expertise criminelle. Sont également exposés di-



vers types de véhicules de la police nationale utilisés à différentes époques, ainsi que des uniformes officiels, retraçant les différentes phases historiques de la police algérienne, depuis l'indépendance. A noter que le musée itinérant sera accessible au public demain, dimanche au niveau du jardin de la Liberté, au quartier Es-Seddikia.

ne, depuis l'indépendance. A noter que le musée itinérant sera accessible au public demain, dimanche au niveau du jardin de la Liberté, au quartier Es-Seddikia.

EHU 1er Novembre

Sensibilisation pour une famille de choix

La semaine dernière, sur la place du Maghreb au centre-ville, l'établissement a participé à un pavillon spécial, supervisé par l'Unité d'Assistance à la Procréation (AAP) du Département d'Obstétrique et de Gynécologie. L'objectif était de sensibiliser le public aux questions de fertilité, d'infertilité et de santé reproductive par le biais de communications directes, d'explications scientifiques et de distribution de brochures pédagogiques. Durant cet événement, les professionnels en la matière ont déclaré que cette campagne avait aussi pour objectif de préserver la fertilité des jeunes hommes dès leur plus jeune âge, en les sensibilisant aux facteurs de risque affectant la fertilité masculine. On cite entre autres, le tabagisme, la toxicomanie et l'alcoolisme, l'obésité, la sédentarité prolongée, les maladies chroniques et les infections sexuellement transmissibles telles que le VIH et l'hépatite. Ainsi, à l'occasion de cette Journée mondiale de la population, célébrée le 11 juillet de chaque année et sous le thème: «Donner aux jeunes les moyens de fonder la famille de leur choix, dans une Algérie prospère et porteuse d'espoir», l'EHU 1er Novembre 1954 d'Oran a participé à cette action de sensibilisation organisée par la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran et avec le concours de participants, sur le thème, entre autres, de la problématique de l'infertilité masculine surtout que cette catégorie connaît une augmentation significative, estimée actuellement entre 10 et 15% de la population oranaise.

A.Kader

Communauté nationale à l'étranger

Arrivée d'un groupe de 51 enfants à Oran pour passer les vacances



Un groupe composé de 51 enfants issus de la communauté nationale résidant à l'étranger est arrivé, samedi à l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella", pour passer leurs vacances d'été. Ces enfants, venus de Paris (France) et accompagnés de sept encadrants affiliés à la Mosquée de Paris, ont été accueillis par le wali d'Oran, Samir Chibani, ainsi que par les autorités locales. Ils séjourneront pendant environ deux semaines dans un camp d'été à Cap Falcon (daïra d'Aïn El-Turck), présenté comme un camp modèle en raison de ses nombreuses infrastructures, selon les explications fournies sur place. Le directeur local de la Jeunesse et des Sports, Adel Tadjrar, a indiqué à la presse que "cette initiative vise à renforcer les liens culturels entre les jeunes de la diaspora algérienne et leur pays, en leur offrant un cadre de détente et de découverte à travers des activités récréatives, éducatives et sportives variées". De son côté, le chef de délégation, Hocine Khiter, a précisé que ce camp s'inscrit dans le cadre d'un programme éducatif et culturel financé par l'Etat algérien. Il a ajouté que les enfants bénéficiaires, filles et garçons âgés de 9 à 15 ans, viennent de Paris et de sa banlieue. Un autre groupe de 117 enfants de la communauté algérienne résidant à l'étranger est attendu dans la soirée à l'aéroport d'Oran pour passer leurs vacances dans un camp d'été dans la wilaya de Mostaganem.

Bechar

Vaste programme de développement énergétique à l'horizon 2035

Un vaste programme de développement énergétique à l'horizon 2035 est entamé par le groupe Sonelgaz à travers la wilaya de Bechar, en vue de renforcer la production et la distribution de l'électricité et du gaz naturel, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'entreprise. Ce programme prévoit la réalisation et la mise en service d'un parc solaire photovoltaïque de 250 mégawatts, grâce à trois (3) centrales solaires dans les communes de Kenadza, Abadla et Béni-Ounif, sachant que les deux dernières sont en réalisation, a-t-on précisé. Ces trois centrales disposent respectivement d'une capacité de 120, 80 et 50 mégawatts, a-t-on détaillé. Un investissement global de plus de 24 milliards DA a été consacré par le groupe Sonelgaz, à travers sa filiale énergies renouvelables, pour la concrétisation de ce parc solaire photovoltaïque qui a engendré la création de 1.100 emplois dans sa phase actuelle de réalisation et 59 autres permanents sont prévus lors de la phase d'exploitation, a-t-on expliqué. La capacité de production électrique devant être induite par ce parc solaire permettra de porter la production locale en ce type d'énergie à 290 mégawatts à l'horizon 2035, avec des possibilités d'extension à 330 mégawatts, a souligné la source. Aussi, plusieurs projets de transport de l'électricité sont en voie de réception par le groupe Sonelgaz dans la région, notamment le centre de transfert de l'énergie électrique 400/220 kilovolts et du projet similaire d'une capacité de transfert de 30/60 kilovolts, implantés tous deux au nord de la commune de Bechar. Les capacités de transfert de ces centres sera renforcée par un volume de 80 mégavolts -ampères d'un autre centre de transfert localisé à proximité de la commune frontalière de Lahmar (35 km au nord de Bechar) et qui est actuellement dans sa phase d'essais, avant sa mise en service prochaine, selon la même source qui évoque un investissement de plus de 35 milliards DA dédié à la réalisation et l'équipement de ces centres énergétiques. En matière de gaz naturel, il est projeté la mise en place, au cours des 25 prochaines années, d'une offre de 2,45 milliards M3, a-t-on aussi fait savoir.

Hôpital «Ahmed Medeghri» de Saïda 18 interventions chirurgicales réalisées sur des enfants atteints de malformations congénitales

Dix-huit interventions chirurgicales ont été réalisées avec succès à l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda sur des enfants souffrant de malformations congénitales au niveau du visage et des mâchoires, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de cet établissement de santé. Une équipe médicale et paramédicale spécialisée en chirurgie pédiatrique, anesthésie et réanimation, relevant de l'hôpital "Ahmed Medeghri", a pris en charge des patients venus de plusieurs wilayas, a indiqué la même source. Ces enfants, âgés de moins de 15 ans, ont subi des interventions chirurgicales destinées à corriger des malformations congénitales au niveau du visage et des mâchoires, après avoir bénéficié des examens médicaux nécessaires. "Ces opérations, entamées à la mi-juin, se sont déroulées sur une période de 11 jours dans le cadre de journées chirurgicales organisées par l'établissement hospitalier", a précisé la même source. D'autres interventions chirurgicales sont également prévues, dans les prochaines semaines à l'hôpital "Ahmed Medeghri" de Saïda, ajoutant qu'elles concerneront plusieurs spécialités, dont la neurochirurgie et la chirurgie orthopédique, selon la même source. Pour rappel, le même établissement a déjà réalisé, depuis le début de l'année en cours, 65 opérations chirurgicales complexes dans le domaine de la neurochirurgie.

Epine dorsale du développement régional à Tissemsilt

Le wali frappe fort pour relancer la RN 127

Par ABDENOUR M.

Dans une démarche marquée par l'autorité, la réactivité et une volonté inébranlable de rompre avec l'inefficacité, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaid, a effectué ce mardi dernier, une visite inopinée au chantier stratégique de la Route nationale N°127. Ce projet ambitieux qui s'étend sur 73 kilomètres, entre la commune de Laâyoune (Tissemsilt) et l'autoroute Nord-Sud, constitue une véritable artère vitale pour désenclaver la région et faciliter l'intégration de l'Ouarsenis dans les grands circuits économiques du pays. Sur le terrain, la visite du wali n'a laissé personne indifférent. Sans annonce préalable, il a inspecté les lots restants, en particulier les segments les plus complexes, incluant des ouvrages d'art et un échangeur majeur à Ksar El Boukhari, dans la wilaya voisine de Médéa. Ce choix stratégique témoigne d'un engagement clair à suivre de près les projets clés. Mais très vite, le constat s'est imposé : des retards persistants, un rythme de travail jugé lent et un certain relâchement organisationnel. Face à cela, M. Bouzaid n'a pas mâché ses mots. Lors d'une réunion improvisée sur le site, il a exprimé un mécontentement appuyé, dénonçant des lenteurs qu'il qualifie de "graves et injustifiables". Il a rappelé que



ce projet est censé transformer la mobilité, booster l'investissement inter-wilayas et redonner espoir aux citoyens des zones rurales longtemps marginalisées. Le chef de l'exécutif n'a pas seulement critiqué : il a aussi agi. Il a donné des instructions fermes et détaillées, exigeant l'augmentation immédiate des effectifs humains et des équipements, la mise en place d'une signalisation préventive tout au long du tracé, la création d'un comité de suivi permanent, avec des rapports hebdomadaires. Il a également fixé une échéance précise : juillet 2025, pour la livraison de certains segments du chantier, appelant à des résultats visibles

avant cette date. Cette sortie inopinée s'inscrit dans une logique de gouvernance de proximité, voulue par les plus hautes autorités du pays. Pour M. Bouzaid, l'administration doit se montrer présente sur le terrain, au plus près des préoccupations citoyennes. "Nous ne pouvons plus tolérer que des projets d'une telle importance soient freinés par des lenteurs bureaucratiques ou un manque d'engagement", a-t-il insisté. Le message est clair : à Tissemsilt, l'ère des retards impunis est révolue. Le développement régional repose désormais sur l'exécution rapide, la transparence et le suivi rigoureux des projets.

Port de Mostaganem

Croissance de 51% de l'activité commerciale durant le 1er semestre



L'activité commerciale du port de Mostaganem a enregistré une croissance de 51% au cours du premier semestre de 2025 par rapport à la même période de l'année passée, a indiqué, samedi, la Direction générale de l'entreprise portuaire. Selon la même source, le port commercial de Mostaganem a connu, entre le 1er janvier et le 30 juin "une amélioration notable de sa performance opérationnelle, ayant permis une hausse des échanges commerciaux de 51% par rapport à la même période de l'année précédente". Ce résultat solide reflète, selon la direction, l'efficacité des mesures adoptées par l'entreprise portuaire en vue d'améliorer et de faciliter le mou-

vement du commerce extérieur, notamment à travers l'adoption d'un système de travail continu, 24h/24 et 7j/7. Le premier semestre de l'année 2025 a ainsi enregistré une hausse des exportations de 185% et des importations de 32% par rapport aux indicateurs du premier semestre de l'année d'avant, a précisé la même source. Cette croissance a concerné divers types de marchandises, avec des augmentations notables dans les produits agricoles, les produits pétroliers (notamment le bitume), les produits chimiques, les engrais et les marchandises diverses. Elle a également été accompagnée d'une progression marquée de l'activité conteneurs, qui a dépassé les 61%, a

précisé la même source. A court terme, l'entreprise portuaire compte maintenir cette dynamique exceptionnelle à travers le développement continu de ses services logistiques, numériques et d'assistance offerts aux opérateurs économiques, ajoute-on de même source. Cette vision ambitieuse, visant à renforcer le rôle du port en tant qu'axe vital du commerce extérieur, s'aligne avec les projets en cours de réalisation, notamment la réhabilitation des quais, le développement de la zone de fret pour augmenter la capacité et le flux des conteneurs, ainsi que le projet du troisième bassin, qui permettra de doubler l'activité actuelle du port de Mostaganem, a-t-on également souligné.

Transition énergétique à Béjaia

Cinq communes engagées dans le projet «Municipalités vertes»

Par Hocine Smaâli

Porté par un partenariat entre le ministère de l'Intérieur et l'Agence allemande de coopération GIZ, le projet «Municipalités vertes» vise à doter les collectivités locales d'outils concrets pour améliorer leur efficacité énergétique et soutenir la transition écologique. Cinq communes de la wilaya de Béjaïa qui en sont les premières bénéficiaires, participent à l'initiative «Municipalités vertes», lancée dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Agence allemande de coopération GIZ. Ce programme vise à renforcer les capacités locales en matière d'efficacité énergétique et à accompagner la transition écologique. Officiellement lancé à Béjaïa, le projet a pour ambition d'améliorer la performance énergétique des communes, tout en appuyant les efforts nationaux de lutte contre le changement climatique. «Il s'agit de promouvoir une gestion plus rationnelle de

l'énergie et d'encourager le recours aux énergies renouvelables», expliquent les cadres en charge du programme. L'initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), en ligne avec les engagements pris par l'Algérie, qui prévoit une baisse de 07 à 20% à l'horizon 2030. Elle comprend un accompagnement technique et stratégique des collectivités à travers des outils de planification, de suivi, de gestion énergétique, ainsi qu'un appui à la mobilisation des financements nécessaires. Les communes de Béjaïa, Akbou, Aokas, Tala Hamza et Toudja, ont été sélectionnées pour bénéficier de cet appui. Elles seront accompagnées dans la mise en œuvre d'actions visant à rationaliser leur consommation énergétique et à développer des solutions durables, reposant sur les énergies renouvelables. Des programmes similaires ont déjà été mis en œuvre avec succès dans d'autres pays en développement. L'initiative

«Communes Éco-énergétiques», également soutenue par la GIZ, a permis à plusieurs municipalités d'améliorer sensiblement leur performance énergétique. Dans un premier temps, ces projets ont commencé par l'installation d'un éclairage public en LED, ce qui a permis de réduire jusqu'à 70 % les factures énergétiques dans certaines localités. Ces expériences ont également conduit à l'élaboration de plans énergie-climat territoriaux, générant des impacts concrets en matière de consommation énergétique et de réduction des GES. Ces résultats montrent qu'un accompagnement technique ciblé, associé à une volonté politique locale, peut aboutir à des transformations durables. À terme, ce programme pourrait faire émerger un nouveau modèle de gouvernance énergétique de proximité, plus sobre, plus responsable et reproductible à l'échelle nationale, en parfaite adéquation avec les exigences du développement durable.

Koudiet El Mekilta et Hammam Béni Haroun (Mila) Classés zones d'expansion touristiques



Les deux sites de «Koudiet El Mekilta» dans la commune de Teleghma et de «Hammam Béni Haroun» dans la commune de Hamala, situés dans la wilaya de Mila, viennent d'être classés zones d'expansion touristique (ZET), a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale du tourisme et de l'artisanat. Dans une déclaration à l'APS, la chargée de gestion des affaires de la direction, Lamia Ghodbane, a indiqué que ce classement en vertu du décret exécutif 25-155 du 2 juin 2025 constitue «un acquis pour la wilaya, notamment pour le secteur du tourisme thermal au regard des grandes potentialités que recèlent les deux régions dans ce domaine». Publié au journal officiel N° 7, ce classement fixe la superficie de la ZET de Koudiet El Mekilta à 37,14 hectares et celle de la ZET de Hammam Béni Haroun à 10 hectares, selon la même source. Ce classement sera suivi par l'élaboration de deux plans d'aménagement touristique des deux ZET par les services de l'Agence nationale du foncier touristique pour accueillir des projets touristiques conformément aux normes requises et renforcer ainsi l'attrait touristique de la wilaya, a noté la même source. Des dossiers de classement en ZET ont été également élaborés pour d'autres sites à potentialités touristiques à l'instar de «Marchou» dans la commune de Mila, «Ouchenak» dans la commune de Tessala Lamtai et «Tizimane» dans la commune de Tassadane Haddada qui sont actuellement en étude au niveau du ministère de tutelle, a-t-on indiqué.

Université M'hamed Bouguerra (Boumerdès)

Accord de coopération avec Huawei Télécommunications

L'université M'hamed Bouguerra de Boumerdès a signé mercredi un accord de partenariat et de coopération avec Huawei Telecom, branche Algérie, pour la création d'une académie spécialisée dans la formation et les stages des étudiants dans les domaines des technologies avancées et des logiciels. L'accord a été signé par le recteur de l'université de Boumerdès, Nouredine Baki, et le vice-président de Huawei Algérie, Alex Liu, lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2024-2025, en présence d'un représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de représentants de plusieurs instances et organisations, ainsi que d'étudiants. Dans une déclaration à l'issue de la signature de l'accord, le recteur de l'université a indiqué que Huawei est «un pionnier des technologies numériques modernes et s'intéresse de près aux talents diplômés chaque année de l'université de Boumerdès». Il a ajouté que les étudiants du département informatique et logiciel de l'université «bénéficieront de plusieurs avantages dans le



cadre de cet accord, dont, la formation, les stages et le transfert des technologies modernes dans le domaine des communications et de la numérisation». Dans un discours prononcé à l'ouverture de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, M. Baki a révélé que 63 professeurs de la catégorie «A» ont été promus au rang de professeur de l'enseignement supérieur et 86 professeurs de la catégorie «B» ont été promus au rang de professeur de la catégorie «A» au cours de cette année. Il a ajouté que

l'année universitaire s'est achevée par la soutenance de 96 thèses de doctorat, dont 74 pour le doctorat de troisième cycle et 22 pour le doctorat en sciences. L'année universitaire a également connu la promotion de 5 professeurs de l'enseignement supérieur au rang de professeur émérite, outre la remise de diplômes à 10.170 étudiants. «L'université s'est attelée à réunir les conditions appropriées pour assurer son bon fonctionnement sur le plan scientifique et pédagogique», a-t-il conclu.

Skikda

Une commission ministérielle pour s'enquérir des conditions d'accueil des estivants

Une commission ministérielle mixte est arrivée, samedi à Skikda, pour s'enquérir des conditions d'accueil des estivants à travers les plages autorisées à la baignade dans cette wilaya. Yahia Boulahdjilet, représentant le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a déclaré à l'APS que cette commission est également composée de représentants du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et de la direction

générale des forêts. Boulahdjilet a ajouté que cette tournée, qui a débuté à la Grande plage de la commune d'Ain Zouit (Ouest de Skikda), s'inscrit «dans le cadre des travaux de la commission nationale chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale 2025 et présidée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour s'enquérir des conditions d'hygiène et de santé et de la gratuité de l'accès aux plages». Selon la même source, la commission

vérifiera également la disponibilité des équipements publics dont les douches, les toilettes et les postes de surveillance de la police, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile. Cette visite qui devra durer une semaine concernera la majorité des 36 plages autorisées à la baignade dans la wilaya, a indiqué le même cadre qui a relevé que les éventuels déficits et réserves seront levés aux autorités locales pour prendre les mesures nécessaires.

Médéa

Vaste opération de contrôle des commerces

Une vaste opération à Médéa a conduit à plus de 1 000 contrôles de commerces depuis le mois de juillet. Près de 200 infractions ont été relevées, entraînant 19 procédures de fermeture pour manquements graves à l'hygiène. Dans le cadre de son programme préventif contre les intoxications alimentaires, la direction du commerce de la wilaya de Médéa a réalisé plus d'un millier d'opérations de contrôle depuis le début du mois de juillet. Ces inspections ont ciblé spécifiquement les établissements très fréquentés en période estivale : restaurants rapides (fast-foods, pizzerias, rotisseries), vendeurs de glaces et cafétérias. L'objectif était de s'assurer de la qualité des produits vendus et du respect des conditions de préparation et d'hygiène. Ces contrôles ont révélé de nombreux manquements à la réglementation. Au total, les agents ont constaté 184 infractions, qui ont conduit à l'établissement de 183 procès-verbaux pour atteinte à la protection du consommateur ou pratiques commerciales illégales. La sanction la plus lourde a été l'engagement d'une procédure de fermeture administrative temporaire à l'encontre de 19 commerçants. Ces mesures radicales ont été prises pour des motifs graves, notamment l'absence d'hygiène, des conditions sanitaires déplorables et la saisie de produits périmés proposés à la vente.

4ème au niveau de la CAF, 36ème sur le plan mondial

L'Algérie garde ses concurrents à distance

Par Rachid B.

Pour avoir clôt sa saison sur une défaite en amical en Suède, la sélection nationale a gardé sa 36ème place au classement mondial de la FIFA qui a enregistré quelques changements notables. Avec un capital points de 1.503 et une perte de plus de trois unités en raison, justement, de cette glissade à Solna (4-3), l'Algérie a fait du surplace, se maintenant à la 4ème loge continentale, derrière le Maroc (12ème mondial), le Sénégal (18ème) et l'Egypte (34ème). En attendant les importantes rencontres de septembre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 face au Botswana et à la Guinée, lesquelles auront certainement une incidence sur le prochain classement mondial masculin FIFA/Coca-Cola qui sera, justement, publié le 18 septembre, l'EN garde 12 places d'avance sur ses trois poursuivant africains les plus proches, à savoir le Nigeria (44ème), la Côte d'Ivoire (45ème) et la Tunisie (49ème). Sur un plan plus international, en tant

que vainqueur de la Gold Cup de la Concacaf, le Mexique a désormais le Top 10 en ligne de mire alors que le Costa Rica, quart de finaliste de cette compétition, réalise la meilleure progression. Sur un plan comptable, la FIFA a indiqué que plus de deux cents rencontres ont été disputées aux quatre coins du monde, entraînant naturellement des répercussions conséquentes sur son classement. Le Top 10 n'est, ainsi, pas épargné: la Croatie (10e, +1) y fait son retour aux dépens de l'Italie (11e, -2), le Portugal (6e, +1) et les Pays-Bas (7e, -1) intervertissent leur position tandis que la Belgique (8e) est désormais talonnée par l'Allemagne (9e, +1). Le sommet de la hiérarchie reste toutefois inchangé, puisque l'Argentine (1re) conserve la tête devant l'Espagne (2e) et la France (3e). L'Angleterre (4e) et le Brésil (5e) sont au pied du podium. Récent vainqueur de la Gold Cup de la Concacaf, le Mexique (13e, +4) devient l'équipe la mieux classée de la région tandis que les États-Unis, finalistes malheureux de l'épreuve, progressent toutefois d'une place

(15e, +1). Le Sénégal (18e, +1) conforte sa place dans le Top 20, tout comme la Suisse (19e, +1). La Norvège (33e, +5), le Paraguay (43e, +5), la Macédoine du Nord (62e, +5) et la Zambie (83e, +5) réalisent de bonnes opérations comptables. Le Costa Rica (40e, +14) fait encore mieux: quart de finaliste de la Gold Cup, les Ticos signent la meilleure progression en termes de places, en grimpant de 14 rangs. Auteurs de solides campagnes dans cette compétition, le Honduras (66e, +9) et le Guatemala (100e, +6) sont également récompensés. De spectaculaires progressions sont également observées en Asie, à commencer par l'Indonésie (118e, +5), la Malaisie (125e, +6), Hong Kong, Chine (147e, +6) et le Laos (185e, +5). Les Bermudes (162e, +6) et la Grenade (167e, +7) ne sont pas en reste. De leur côté, le Canada (28e, +2) et le Kosovo (95e, +2) poursuivent leur progression et atteignent, comme en avril dernier, le meilleur classement de leur histoire, précisé encore l'instance planétaire présidée par Gianni Infantino.

Natation (Championnat national d'été)

Le CRB domine la 1ère journée

Le CR Belouizdad a dominé la première journée du Championnat national d'été de natation, en remportant cinq des dix finales disputées samedi à la piscine du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger). Fort de son armada de jeunes internationaux, le Chabab a remporté en effet le 200 mètres/nage libre (messieurs et dames), le 50 mètres/Papillon (dames), le 200 mètres/Dos (dames) et le 4x100 mètres quatre nages (mixte), devançant l'USM Alger, ayant brillé lui aussi au cours de cette première journée de compétition, en figurant sur la plupart des podiums. En effet, outre les deux premières places au 100 mètres/Brasse (messieurs), les Rouge et Noir ont remporté le 100 mètres/Brasse (dames), en figurant également sur les podiums du 200 mètres/nage libre, où ils ont pris le bronze aussi bien chez les messieurs que chez les dames, sans oublier le 4x100 mètres quatre nages (Mixte), où ils ont décroché une honorable deuxième place. Le MC Alger a signalé lui aussi sa présence dans cette première journée de compétition, en réussissant quelques coups d'éclats, notamment dans le 200 mètres/Dos (messieurs), qu'il a remporté par Abdallah Ardjoun, au moment

où Lilia Sihem Midouni et Melissa Toumi ont brillé respectivement sur le 200 mètres/nage libre (Dames) et le 100 mètres/Brasse (Dames), où elles ont décroché la deuxième place. Pour sa part, le SA Bab Ezzouar n'a figuré que sur un seul podium au cours de cette première journée, en l'occurrence le 50 mètres/Papillon (messieurs), qu'il a remporté grâce à Akram Amine Ammar. A noter que les cinq sacres du CRB ont été réalisés par Farès Benzydoun (200m/Nage libre), Djihène Benchadli (200m/Dos), l'équipe du 4x100 mètres quatre nages (mixte), et Ryma Benmansour ayant décroché deux titres, respectivement au 200m/Nage libre et le 50m/Papillon. Placée sous le slogan "La natation algérienne en développement continu" et réunissant les nageurs les plus en vue dans différentes wilayas du pays, ce Championnat national d'été s'étalera sur une période de cinq jours, soit jusqu'au 16 juillet courant. IL a été précédé du Championnat national des catégories cadets et juniors, qui s'était déroulé du 1er au 5 juillet à la piscine olympique "Elbaz" de Sétif.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA 1ÈRE JOURNÉE

Messieurs, 200m Libre:
1. Benzydoun Fares (CRB) 1:53.67
2. Bouali Redouane (MCA) 1:54.18

3. Semmar Racim (USMA) 1:54.44
Dames, 200m Libre:
1. Benmansour Ryma (CRB) 2:08.88
2. Midouni Lilia Sihem (MCA) 2:10.08
3. Abdellaoui Samra (USMA) 2:10.42
Messieurs, 100m Brasse:
1. Allam Oussama (USMA) 1:03.99
2. Hafiane Abderraouf (USMA) 1:05.17
3. Cheikh Mohamed (CRB) 1:05.17
Dames, 100m Brasse:
1. Chaar Dounia (USMA) 1:12.14
2. Touami Melissa (MCA) 1:15.79
3. Yadel Hadjer (WST) 1:15.95
Messieurs, 50m Papillon:
1. Ammar Akram (SAB Ezzouar) 24.83
2. Bouzouia Y. (ACO Tizi Ouzou) 25.24
3. Benfekih Mohamed (CRB) 25.26
Dames, 50m Papillon:
1. Benmansour Ryma (CRB) 28.37
2. Medjahed Nesrine (MCA) 28.41
3. Midouni Lilia Sihem (MCA) 28.57
Messieurs, 200m Dos:
1. Ardjoune Abdellah (MCA) 2:03.49
2. Benbara Moncef (CRB) 2:05.09
3. Taïbi Hichem (CRB) 2:07.09
Dames, 200m Dos:
1. Benchadli Djihene (CRB) 2:24.10
2. Merniz Maroua (CRB) 2:24.52
3. Hemani Lyna (ORQUA Club Béjaïa) 2:29.81
Mixte, 4 x 100m 4 nages:
1. CR Belouizdad 4:11.24
2. USMA Alger 4:11.45
3. OC Alger 4:28.88

Basket (Championnat arabe)

Victoire de l'Algérie devant l'Arabie saoudite

La sélection algérienne masculine de basket-ball s'est, une nouvelle fois, imposée devant son homologue saoudienne sur le score de 101 à 98, en match amical disputé vendredi à Yalova en Turquie, en prévision de sa participation au Championnat arabe des nations 2025, qui se déroulera du 25 juillet au 2 août à Nabeul (Tunisie). Le Cinq national avait déjà battu la sélection saoudienne, lundi dernier, sur le sco-

re de 88 à 74. Cette deuxième rencontre amicale s'inscrit dans le cadre du stage précompétitif que les Verts effectuent en Turquie. Il sera ponctué par deux autres tests programmés entre le 11 et le 13 juillet contre le Koweït et l'Azerbaïdjan. Dans une déclaration à l'APS après le premier match, le sélectionneur de l'équipe nationale, Ali Bouziane, a estimé que le groupe est sur "le bon chemin", soulignant que "les joueurs ont

montré beaucoup de belles choses, mais il reste encore beaucoup de travail pour atteindre le haut niveau". Bouziane, a également insisté sur la dimension tactique et physique du travail à poursuivre. La sélection nationale avait entamé son cycle de préparation par un stage à Alger, du 18 au 26 juin à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn-Bénian, avec un groupe élargi à une quarantaine de joueurs.

MC Oran

Le défenseur Hamra 2ème recrue



Le défenseur central de l'ASO Chlef, Abderrahim Hamra, est devenu la deuxième recrue estivale du MC Oran. Hamra est engagé jusqu'en 2028, a annoncé le MCO, samedi dans un communiqué. Formé à l'ASMO, Hamra (27 ans) avait rejoint dans un premier lieu l'USMA (2016-2022), avant de rejoindre le club chélifien en 2023, pour devenir l'une de ses pièces maîtresses. Le club oranais a annoncé cette semaine l'arrivée de sa première recrue, en l'occurrence le défenseur de l'USM Khenchela, Oussama Kaddour (28 ans), également signataire d'un contrat de trois saisons. Sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Amrani, reconduit pour la saison prochaine, le MCO a dû attendre les dernières journées du précédent exercice pour assurer son maintien parmi l'élite, terminant la saison à la 7e place, en compagnie de l'USMA et de l'USMK, avec 40 points chacun.

CS Constantine

Ameur Mansoul nommé directeur sportif



La direction du Club Sportif Constantinois (CSC) a annoncé, samedi, la nomination d'Ameur Mansoul au poste de directeur sportif. Ameur Mansoul remplace Mohamed Ghoualmi, qui a récemment présenté sa démission. Selon Zakaria Salhi, chargé de communication et des relations publiques du CS Constantine, le choix de Mansoul s'explique par «son parcours remarquable dans le paysage footballistique national». Ancien directeur technique national (DTN) au sein de la Fédération algérienne de football (FAF), il est également titulaire, depuis deux ans, d'un Master UEFA pour entraîneurs professionnels, une distinction qui témoigne à la fois de son expertise technique et de son haut niveau de formation académique. Dans le cadre d'une réorganisation plus large, la direction du club a également officialisé l'intégration de l'ex-joueur Adlène Griche dans le staff administratif, en lui confiant les fonctions de coordinateur sportif. Ce nouveau poste a été pensé pour fluidifier la coordination entre les départements techniques et administratifs du club, et ainsi garantir une préparation optimale à l'aube de la nouvelle saison. Par ailleurs, l'arrivée du nouvel entraîneur du CSC, le bosniaque Rusmir Cviko, est attendue dans la soirée à Constantine. Il devrait parapher son contrat dimanche, lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle, il dévoilera les grandes lignes du projet sportif et les ambitions tracées pour l'exercice 2025-2026. La reprise officielle des entraînements devrait s'ensuivre. A noter que le Club Sportif Constantinois a terminé la précédente saison à la 10e place du classement de la Ligue 1, tout en atteignant aussi le dernier carré de la Coupe de la Confédération africaine.

Marion Cotillard va avoir son étoile sur Hollywood Boulevard



Quasiment une décennie après Charles Aznavour, une nouvelle star française s'apprête à briller sur le célèbre Hollywood Walk of Fame. Elle va devenir la première actrice française honorée à Hollywood depuis Michèle Morgan. Marion Cotillard, oscarisée en 2008 pour son rôle dans La Môme, recevra l'an prochain une étoile sur le fameux boulevard, le Hollywood Walk of Fame.

La Chambre de commerce de Hollywood a dévoilé la liste des 35 personnalités qui recevront en 2026 leur étoile sur le mythique trottoir californien, et Marion Cotillard y figure en bonne place. À 49 ans, l'actrice rejoint Charles Aznavour, le dernier tricolore sacré, c'était en 2017.

Connue pour ses rôles aussi bien en France (Les Petits Mouchoirs, De rouille et d'os) qu'à l'international (Inception, The Dark Knight Rises, Little Girl Blue), Marion Cotillard est saluée pour sa carrière à cheval entre deux cinémas, deux langues, deux continents.

Aux côtés de la comédienne, la promotion 2026 compte une autre grande actrice, Demi Moore, ainsi que des stars comme Miley Cyrus, ou Shaquille O'Neal ou encore le chef star Gordon Ramsay et l'ex-médecin d'Urgences, Noah Wyle, très ému en apprenant la nouvelle.

Autre visage franco-américain à recevoir une étoile en 2026 : Timothée Chalamet, révélation de Call Me by Your Name et star montante du cinéma mondial, confirme lui aussi l'aura grandissante des artistes français à Hollywood.

Le comité de sélection, présidé par Peter Roth, souligne que "ces personnalités talentueuses ont apporté une contribution significative au monde du divertissement", justifiant leur présence sur ce boulevard de légendes.

Marion Cotillard rejoint ainsi une prestigieuse lignée de Français honorés sur le Walk of Fame, parmi lesquels on trouve aussi Charles Boyer, Maurice Chevalier, Louis Jourdan, Charles Aznavour, Sarah Bernhardt, Claudette Colbert, Leslie Caron, Renée Adorée, Michèle Morgan, Andrea King, ainsi que les cinéastes Auguste et Louis Lumière, Jean Renoir, Maurice Tourneur et George Fitzmaurice.

Le comédien et humoriste Bun Hay Mean est mort

L'acteur de Problemos, connu à ses débuts comme le "Chinois marrant", est décédé ce jeudi.

Bun Hay Mean a été retrouvé mort ce jeudi matin au pied de son domicile à Paris, après une chute de huit étages. "C'est avec une infinie tristesse que nous devons vous annoncer la disparition tragique de notre ami, notre immense artiste, Bun Hay Mean", a déclaré dans un communiqué son producteur, Philippe Delmas.

"D'après les éléments en notre possession, c'est juste avant son départ, et en essayant de récupérer son téléphone tombé dans la gouttière de son balcon, que Bun a glissé et fait une chute de plusieurs étages".

Connu à ses débuts sous le surnom de Chinois marrant, Bun Hay Mean a été révélé au sein du Jamel Comedy Club, s'illustrant par un humour noir décapant et transgressif. Originaire de Gironde, il monte sur Paris après avoir abandonné une carrière d'informaticien pour se lancer sur scène.

En 2014, il monte son premier seul en scène, Chinois Marrant dans la légende de Bun Hay Mean. Au cinéma, il s'est notamment illustré dans le rôle de Claude, le "chaman" SDF de la comédie culte Problemos, où il donnait la réplique à Blanche Gardin et Eric Judor.



Le Diable s'habille en Prada 2

Qui pour entourer Meryl Streep et Anne Hathaway ?

Lucy Liu, Justin Theroux et Pauline Chalamet viennent de signer au casting. Il y aura Meryl Streep et Anne Hathaway, évidemment. Mais aussi Emily Blunt et Stanley Tucci. Mais qui pour jouer avec les quatre stars originales ?

Alors que le tournage de la suite, Le Diable s'habille en Prada 2, vient de débiter, on apprend que le casting se renforce.

Lucy Liu, star des Drôles de Dames et d'Ally McBeal, Justin Theroux, star de The Leftovers et Beetlejuice Beetlejuice, B.J. Novak, star de The Office, et Pauline Chalamet, sœur aînée de Timothée Chalamet et star de The Sex Lives of College Girls, tiendront des rôles secondaires (encore inconnus) dans l'entourage de Miranda Priestly. Le film accueillera aussi les stars de Broadway Helen J. Shen (Maybe Happy Ending) et Conrad Ricamora (Oh, Mary!), ainsi que l'hu-



moriste Caleb Hearn.

Côté visages familiers, Tracie Thoms reprend son rôle de Lily, la meilleure amie accro aux sacs à main d'Andy Sachs, tandis que Tibor Feldman revient en Irv Ravitz, le président du groupe éditorial Elias-Clark. Tous donneront la réplique aux stars du film original. Le Diable s'habille en Prada 2 sortira en salles le 1er mai 2026. Le scénario, encore gardé secret, suivrait Miranda

Priestly (Streep), l'impitoyable rédactrice en chef de Runway, confrontée au déclin de la presse papier. Elle se retrouverait face à son ancienne assistante (Blunt), devenue une puissante cadre d'un groupe de luxe, détentrice de budgets publicitaires vitaux pour le magazine. Le réalisateur David Frankel et la scénariste Aline Brosh McKenna, déjà aux commandes du premier film, sont également de retour.

Benjamin Gates 3 relancé

Le retour tant attendu de Nicolas Cage

La saga Benjamin Gates Disney a engagé Chris Bremner pour écrire le scénario...

Est-ce le joli petit succès de Fabrice Luchini en Indiana Jones dans Le Secret Kheops (près de 500 000 entrées en France cette année) qui a donné envie à Disney de remettre le sien en service ?

En tout cas, le projet Benjamin Gates 3 (National Treasure 3, en VO), long-

temps bloqué dans les limbes d'Hollywood, semble reprendre vie.

Selon le journaliste spécialisé Daniel Richtman, Disney a engagé Chris Bremner pour écrire le scénario de ce troisième opus de la franchise d'aventure menée par Nicolas Cage.

Chris Bremner s'est illustré ces dernières années en relançant la saga Bad Boys en écrivant le script Bad Boys for Life puis celui de Bad Boys: Ride or Die, deux blockbusters ayant rapporté plus de 800 millions de dollars au box-office mondial. Son arrivée marque un nouveau cap dans le développement d'un film évoqué depuis... 2008.

Si aucun réalisateur ni membre du casting original n'est encore confirmé, on imagine mal l'histoire reprendre sans Nicolas Cage, en chasseur de trésors érudit prêt à tout pour protéger le patrimoine de l'Amérique.

D'autant que Disney a tenté le coup, à la télévision, il y a trois ans, avec une série dérivée autour d'une jeune exploratrice... mais sans Benjamin Gates. Un petit flop non renouvelé.

Rappelons que les deux films originaux, Benjamin Gates et le Trésor des Templiers et Benjamin Gates et le Livre des Secrets, ont cumulé plus de 800 millions de dollars de recettes dans le monde.

Le nouveau remake de L'Affaire Thomas Crown dévoile son casting

Selon The Hollywood Reporter, Lily Gladstone, la révélation de Killers of the Flower Moon nommée aux Oscars, a rejoint le projet aux côtés de Kenneth Branagh, le dernier Poirot du cinéma et aussi Oscar du meilleur scénario, ainsi que Danai Gurira, superstar de The Walking Dead passée par Black Panther. Enfin, Taylor Russell (Bones and All) sera aussi de la partie.

Leurs rôles n'ont pas encore été précisés, mais ils rejoignent Michael B. Jordan, qui tiendra le rôle-titre et réalisera également le film.

Prévu pour une sortie en salles le 5 mars 2027, ce nouveau Thomas Crown est écrit par Drew Pearce (Hotel Artemis) et Wes Tooke, à partir d'une histoire imaginée par Alan Trustman, scénariste du film original de 1968. Le projet est produit par Michael B. Jordan et Elizabeth Raposo.

Pour rappel, le film original de Norman Jewison, sorti en 1968, mettait en scène Steve McQueen et Faye Dunaway, tandis que le remake de 1999 avec Pierce Brosnan et Rene Russo avait connu un joli succès critique et public.



Inde

Une jeune femme tuée par son père pour avoir refusé d'arrêter de travailler

En Inde, une ex-joueuse de tennis de 25 ans a été tuée par son père, qui ne supportait plus qu'elle dirige une académie de tennis contre son avis.

Alors que les meilleurs joueurs de tennis de la planète s'affrontent sur les terrains de Wimbledon en Angleterre, en Inde, une ancienne joueuse a été abattue par son propre père. Dans la matinée du jeudi 10 juillet, Radhika Yadav, une ancienne étoile montante du tennis indien âgée de 25 ans a été tuée par son père à leur domicile dans la banlieue de New Delhi.

Deepak Yadav aurait tiré cinq fois sur sa fille, dont trois balles dans le dos, alors qu'elle se trouvait dans la cuisine. L'affaire a suscité une onde de choc en Inde, notamment dans le monde du sport.

Selon Times of India, c'est tout d'abord la mère de la victime qui a découvert sa fille dans une mare de sang après avoir entendu une forte détonation qu'elle aurait prise pour l'explosion d'une cocotte-minute. Mais c'est



l'oncle de la victime, qui vit au rez-de-chaussée de cette même maison qui a conduit la jeune femme à l'hôpital et déposé plainte. « Nous avons trouvé Radhika gisant dans une mare de sang. Le revolver était dans le salon. Nous l'avons emmenée d'urgence à l'hôpital, mais son décès a été constaté à son arrivée », a-t-il déclaré.

Après avoir mis un terme à sa courte carrière à cause d'une blessure (36 matchs en simple et 7 en double sur le circuit ITF et classée 1999e mondiale), Rad-

hika dirigeait une académie de tennis dans la région, contre la volonté de son père.

La police a rapidement arrêté Deepak Yadav, 49 ans, et récupéré l'arme du crime : un revolver calibre.32, légalement enregistré à son nom. D'après The Hindu, ce dernier a reconnu les faits et aurait déclaré avoir tiré sur sa fille parce qu'elle refusait de fermer son académie.

Selon plusieurs témoignages, il ne supportait plus les remarques du voisinage affirmant qu'il vivait grâce aux revenus de sa fille.

Officiellement sans emploi depuis la fermeture de son commerce de pièces automobiles, Deepak Yadav percevait des revenus locatifs et leur fils cadet travaillait dans l'immobilier. Times Of India rapporte qu'il était devenu de plus en plus renfermé et évoquait souvent le fait que les gens « se moquaient de lui » parce qu'il dépendait des revenus de Radhika.

La Catalogne frappée par des pluies torrentielles Deux personnes portées disparues, emportées par une rivière



Deux personnes sont portées disparues en Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne, après des pluies torrentielles qui se sont abattues samedi soir, entraînant des inondations ponctuelles et l'interruption du trafic ferroviaire durant plusieurs heures.

“Nous recherchons deux personnes à Cubelles”, commune de 17.000 habitants située à 50 kilomètres de Barcelone, ont indiqué les pompiers dans un message publié dans la soirée sur le réseau social X.

“Selon les premières informations, elles auraient été emportées par la crue du Foix”, qui se jette dans la Méditerranée, ont-ils ajouté, en précisant que le dispositif de recherche concernait “les rives” du cours d'eau ainsi que “son embouchure”.

Cette annonce survient alors que le nord-est du pays a été touché par des pluies diluviennes samedi après-midi, notamment en Catalogne, où les autorités ont déclenché une alerte rouge, avec

l'envoi de messages téléphoniques aux habitants. Ces fortes pluies ont entraîné des inondations, notamment dans un hôpital de Barcelone, qui a dû refuser l'entrée de nouveaux patients après avoir été victime d'une coupure électrique. À l'aéroport de Barcelone, un avion qui venait de décoller en direction des États-Unis a dû rebrousser chemin, le nez de l'appareil ayant été endommagé par la grêle, d'après les contrôleurs aériens. Ces intempéries ont poussé la compagnie ferroviaire Renfe à suspendre la circulation des trains durant plusieurs heures dans l'ensemble de la Catalogne, aussi bien pour les trains à grande vitesse que pour les trains régionaux et de banlieue. Dans cette région, plus de 70 personnes ont été prises en charge par les services d'urgence, mais aucune dans un état grave, selon les services d'urgence. L'alerte rouge, qui avait été déclenchée vers 17H00, a été levée vers 19H00.

France

Le “plus haut dos-d'âne” rend fous les automobilistes

Dans le sud-est de la France, entre Golfe-Juan et Juan-les-Pins, près d'Antibes (Alpes-Maritimes) un curieux dos-d'âne hors norme n'en finit plus de rendre fous les automobilistes. Pourtant, selon le maire, il ne s'agirait même pas d'un ralentisseur: l'explication est ailleurs, relate Le Figaro.

Tous les conducteurs de la région le connaissent et le surnomment “le plus haut dos-d'âne de France”. Les automobilistes de passage le découvrent souvent avec incrédulité, voire avec colère, quand leur pare-chocs ou leur bas de caisse en subissent les conséquences. Il faut dire que “l'édifice” insolite, construit à la fin du mois de juin, mesure environ 65 cm de hauteur, soit 6,5 fois la taille réglementaire d'un ralentisseur, fixée par la législation française.

Comment expliquer dès lors une telle situation? Il ne s'agit tout simplement pas d'un ralentisseur, justifie le maire de Vallauris-Golfe-Juan, Kevin Luciano: “On n'a pas du tout fait un dos-d'âne, on a reconstitué un pont”,

a-t-il justifié auprès de France 3 Régions. Il s'agit, selon l' élu local, d'une passerelle enrobée de bitume pour sécuriser le passage souterrain qui menaçait de s'effondrer. “Évidemment, si vous mettez des poutres métalliques de 10 m de long sur 20 cm d'épaisseur, il faut remettre du béton par-dessus pour pouvoir circuler”, explique-t-il. Or, le problème, c'est que tout laisse penser en surface qu'il s'agit bel et bien d'un ralentisseur, à l'image des bandes triangulaires peintes de chaque côté à l'entrée de l'ouvrage, et que les dommages causés aux véhicules qui l'empruntent sont parfois importants. Plusieurs plaintes ont d'ailleurs été déposées. Le maire a souligné que cette solution était provisoire et qu'il faudra à terme “refaire correctement” la voirie. Il invite néan-



moins les propriétaires de véhicules trop bas à privilégier la route départementale voisine. Une vision que conteste totalement Thierry Modolo de l'association Pour une Mobilité Sereine et Durable (PUMSD): “Il faudrait arrêter de prendre les usagers pour des abrutis. Ce n'est pas un autopont, il faudrait des rampes d'au moins 25 mètres de chaque côté”. Selon lui, l'ouvrage est un nouvel exemple de dos-d'âne “non réglementaire”, d'autant plus qu'il est “interdit” d'en installer “sur une route très fréquentée”, soit empruntée par “plus de 3.000 véhicules par jour”, rappelle-t-il, à raison.

Reims

Une fillette de 4 ans décède après une chute du septième étage

Une fillette de quatre ans est décédée samedi après être tombée la veille du septième étage d'un immeuble à Reims, dans le nord-est de la France, rapporte Franceinfo. D'après le parquet, la petite fille se trouvait seule dans l'appartement.

En arrêt cardio-respiratoire suite à la chute, l'enfant a été prise en charge par les secours vendredi avant d'être transportée au Centre hospitalier universitaire de Reims. Elle est décédée des suites de ses blessures le lendemain.

François Schneider, procureur de Reims, a expliqué à Franceinfo que la fillette était seule à la maison au moment des faits. Sa mère s'était absentée quelques instants pour emmener son frère dans un centre de loisirs voisin. Elle avait baissé les volets électriques, en laissant une ouverture d'une trentaine de centimètres. L'ouverture était suffisante pour permettre à la petite fille de se glisser sur le balcon, d'où elle a ensuite basculé dans le vide. La mère, sous le choc, ne fait l'objet d'aucune poursuite pour l'instant.

Pluie de billets à Détroit

Un homme fait tomber l'argent du ciel pour ses funérailles

Surprise pour les habitants de la ville américaine de Détroit le 27 juin dernier. Un hélicoptère a soudainement survolé la ville en laissant tomber une pluie de billets et de pétales de roses. Il s'agissait de la dernière volonté de Darrell “Plant” Thomas, un habitant du quartier décédé à l'âge de 58 ans des suites de la maladie d'Alzheimer.

Le 27 juin, famille et amis se sont réunis pour faire leurs adieux à Thomas. Mais la cérémonie, d'abord empreinte de gravité, a rapidement pris une tournure surréaliste lorsqu'un hélicoptère s'est mis à survoler Gratiot Avenue et Connor Street, le quartier dans lequel était situé le garage du défunt, pour disséminer une pluie de pétales de roses et de billets de banque sur les personnes endeuillées en contrebas.

Des passants, stupéfaits, se sont arrêtés au milieu de la route pour voir ce qu'il se passait et ont commencé à ramasser l'argent qui tombait du ciel. Malgré cette scène insolite, tout le monde est resté calme.

Thomas était connu pour sa générosité et voulait remercier une dernière fois sa communauté en faisant littéralement pleuvoir de l'argent lors de ses propres funérailles. Selon un membre de sa famille, il s'agissait de l'entièreté de ses économies, qui s'élevaient à environ 5.000 dollars (environ 4.200 euros).



2

05h00 Défilé du 14 juillet
09h00 Défilé du 14 juillet
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Joséphine, ange gardien
15h10 Joséphine, ange gardien
16h00 Joséphine, ange gardien
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h05 Petits plats à emporter
20h10 Camping Paradis
21h00 Camping Paradis
22h00 Eurodreams
22h01 Camping Paradis
23h15 Esprits criminels
00h00 Esprits criminels
00h35 Programmes de la nuit

08h45 Emission spéciale 14 juillet
12h00 Journal 13h00
11h40 Journal Météo Climat
12h47 C'est bon à savoir
12h55 Ça commence aujourd'hui
13h55 Tour de France - Etape 10 : partie 2
16h50 Vélo Club
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
18h55 Journal Météo Climat
19h00 Journal 20h00
19h50 Journal Météo Climat
19h55 Sur la route du Tour
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Le Concert de Paris 2025
22h50 Expression directe
22h55 Le Concert de Paris 2024
00h20 Météo 2
00h25 Dix pour cent
01h20 Dix pour cent
02h15 Dix pour cent
03h10 Le Paris de Modigliani
03h50 Pays et marchés du monde



3

06h32 Millie la Magnifique
06h44 Hello Kitty : Super Style !
06h55 Hello Kitty : Super Style !
07h07 Les Croquemoutard
07h18 Les Croquemoutard
07h30 L'Heureuse élue
08h59 Super Papa
10h34 Venom : The Last Dance
12h20 Plaine orientale
13h14 Plaine orientale
14h04 Plaine orientale
14h56 Plaine orientale
15h47 Plaine orientale
16h31 Plaine orientale
17h26 Plaine orientale
18h21 Plaine orientale
19h25 D'autres que moi
19h28 Viendez au Groland
19h46 Viendez au Groland
20h09 Un monde meilleur
20h57 Un monde meilleur
21h45 Le grand gala de la francophonie
23h23 Becoming Madonna
00h56 Border Line

10h10 Al Dente
11h00 Régions d'ici
11h20 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
14h00 Rex, chien flic
15h40 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal Météo Climat
18h00 Consomag
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h15 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 Tout le sport
19h05 Sur la route du Tour
19h20 Le journal des talents
19h21 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h10 Meurtres à...
21h45 Meurtres à...
23h20 Les enquêtes de Murdoch
00h00 Les enquêtes de Murdoch



04h00 Incroyables transformations
05h00 Incroyables transformations
06h00 Incroyables transformations
07h00 Ça peut vous arriver
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h45 Le 19.45
19h40 Nouveau jour
20h10 Lego Masters
21h20 Lego Masters
22h10 Lego Masters : extra brique
23h55 Enquête exclusive
01h15 Enquête exclusive
02h30 Programmes de la nuit

04h55 Voyages en terres du Nord
05h50 ARTE Journal Junior
06h50 Invitation au voyage
07h35 Invitation au voyage
08h25 Aux armes, citoyennes ! Les femmes dans la Révolution française
10h00 Les détroits
10h45 Les détroits
11h30 Les détroits
12h35 Echappement libre
14h15 L'incorrigible
15h55 Médecines d'ailleurs
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 La Corse, beauté sauvage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
19h55 Chouans !
22h20 L'espion qui venait du froid
23h00 Erik Satie, entre les notes
00h05 Le jardin des délices - Festival d'Avignon 2023
02h00 Mariées... ou presque
03h38 Pause

TÉLÉVISION

15



3

20h10

MEURTRES À...



Dans le Jura, Anna Buisson, capitaine de gendarmerie à Moirans, et Eymeric Massoni-Tournault, enquêteur de la section de recherches de Lyon, sont chargés d'élucider le meurtre d'une guérisseuse, qui n'est autre que la grand-mère d'Eymeric. Son cadavre, découvert à son domicile par la femme de ménage, était recouvert de pétales blancs de datura, aussi intitulé herbe du diable. Les premières investigations se portent sur un plongeur en eau froide, qui avait rendez-vous avec la vieille dame l'après-midi du crime.

Acteur: Sandrine Quétier (Anna Buisson), Pierre-Yves Bon (Eymeric Massoni), Christian Charmentant (Joseph)



20h10

UN MONDE MEILLEUR



A Rheinstadt, en Allemagne, le maire Amir Kaan et la juriste Petra Schach lancent un projet TRUST visant à réformer le système pénitentiaire : ce programme de réhabilitation doit permettre aux détenus de se réinsérer dans la société en travaillant et en étant logés en dehors de la prison. A l'instar de Nesrin Gül, une mère dont le fils a été assassiné, plusieurs personnes se montrent sceptiques voir scandalisées.

Acteur: Maria Hofstätter (Petra Schach), Steven Sowah (Amir Kaan), Katharina Schüttler (Eva Blum), Johannes Kienast (Mark Blum)

Realisateur: Anne Zohra Berrached, Konstantin Bock



22h24

CAMPING PARADIS



Un metteur en scène vient effectuer les derniers réglages d'une pièce dans laquelle figure deux jeunes acteurs, Manon et Théo, et la tester devant la clientèle du camping avant la première qui doit être jouée prochainement à Martigues. La vedette de cette production se désiste au dernier moment mais se fait remplacer par une star du grand écran...qui se trouve être le père de Théo avec qui il n'a jamais entretenu la moindre relation. Par ailleurs, Isabelle et Julie débute leur premier séjour en amoureuse. Mais Antoine, l'ex de Julie qui ignore leur romance, débarque à l'improviste.

Realisateur: Grégory Ecale



ORAN

30|25

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h57
20h19
78%
11 km/h

Alger		30-27
Constantine		40-23
Annaba		33-23
Ouargla		47-30
Mostaganem		31-25
Béchar		42-30

Rafah

Un nouveau massacre fait 27 martyrs

At moins 27 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés samedi, lors d'un nouveau massacre commis par les forces d'occupation sionistes contre des civils à Rafah. L'attaque a eu lieu près d'un centre d'aide humanitaire à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon Wafa, citant des sources locales, «les forces d'occupation ont ouvert le feu sur des civils qui attendaient de l'aide humanitaire près du centre de distribution de Shakoush, au nord de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, faisant 27 martyrs et 180 blessés ». Par ailleurs, des sources médicales ont rapporté que 60 Palestiniens sont tombés en martyrs suite aux bombardements et tirs de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, depuis l'aube de ce samedi.

Parlement britannique

Des députés appellent à reconnaître un État palestinien



Des dizaines de députés travaillistes au Parlement britannique ont appelé le gouvernement de leur pays à reconnaître «immédiatement» l'État de Palestine. Ils demandent également des mesures pour empêcher l'entité sioniste de déplacer la population de la bande de Ghaza, a rapporté samedi l'agence de presse palestinienne Wafa. Environ 60 membres du Parti travailliste (actuellement au pouvoir) ont adressé une lettre au ministre des Affaires étrangères, David Lammy. Dans cette missive, ils ont exhorté le gouvernement à «prendre des mesures immédiates» pour empêcher l'entité sioniste de mettre en œuvre son plan de déplacement forcé dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, et à avancer vers la «reconnaissance immédiate de l'État palestinien», précise Wafa. Les députés ont précisé que leur message fait suite à des déclarations d'un responsable sioniste. Ce dernier aurait annoncé son intention de «forcer le déplacement de tous les Palestiniens de Ghaza vers un camp construit sur les ruines de la ville de Rafah, sans leur permettre de partir» pour ensuite les expulser, ajoute la même source. Pour les députés britanniques, les plans annoncés par ce responsable sioniste signifient que la bande de Ghaza est soumise à un «nettoyage ethnique».

En attendant de l'aide humanitaire à Ghaza

Des centaines de personnes tuées depuis mai

Près de 800 personnes, selon l'ONU, ont été tuées depuis fin mai en attendant de l'aide humanitaire à Ghaza, où des tirs près d'un site de distribution ont encore fait des morts vendredi. La distribution de l'aide, vitale pour les plus de 2 millions d'habitants du territoire palestinien assiégé, constitue l'un des enjeux des difficiles négociations indirectes en cours au Qatar pour tenter d'avancer vers une trêve. Le Hamas, de son côté, a rappelé à plusieurs reprises qu'il exigeait le retrait israélien de Ghaza, des "garanties" sur le caractère permanent d'un cessez-le-feu et une reprise en main de l'aide humanitaire par l'ONU et des organisations internationales reconnues. Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a annoncé vendredi à Genève avoir enregistré 798 décès de personnes qui cherchaient de l'aide entre le 27 mai et le 7 juillet, dont 615 à proximité de sites gérés par la GHF. "La plupart des blessures sont des blessures par balle", selon le Haut-Commissariat. L'ONU et les principales organisations humanitaires refusent de travailler avec la GHF, affirmant qu'elle sert les objectifs militaires israéliens et viole les principes humanitaires de base. Selon un



témoin, des blindés israéliens ont patrouillé en matinée dans les environs d'Al-Maslakh, près de Khan Younés. "La situation reste extrêmement difficile dans la zone: tirs nourris, frappes aériennes intermittentes, bombardements d'artillerie, ainsi que la poursuite de la destruction par des bulldozers des camps de déplacés et des terres agricoles", a dit ce témoin, qui a demandé à conserver l'anonymat. Vendredi, dans la zone

d'Al-Maslakh, des déplacés fouillaient les tentes détruites, à la recherche de leurs biens éparpillés dans le sable. "Soudain, nous avons vu le char d'assaut juste à côté de nous. Nous avons tout laissé tomber et nous nous sommes enfuis", a raconté à l'AFP Jihane Sbeita, une femme de 37 ans. Au moins 57.823 Palestiniens, majoritairement des civils, ont été tués à Ghaza, selon des données du ministère de la Santé jugées fiables par l'ONU.

Décolonisation au Sahara occidental

Le président sahraoui appelle l'ONU à honorer ses engagements

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, M. Brahim Ghali, a appelé, samedi, l'Organisation des Nations Unies à assumer ses responsabilités et à honorer ses engagements en faveur de la décolonisation au Sahara occidental en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. "L'ONU doit assumer sa responsabilité dans la protection des citoyens sahraouis sans défense dans une région placée sous son mandat direct", a affirmé le président sahraoui, dans une allocution à

l'ouverture des travaux de la 7e session ordinaire du Secrétariat national du Front Polisario, cité par l'agence de presse sahraouie (SPS), appelant l'organisation onusienne à "honorer ses engagements en faveur de la décolonisation de la dernière colonie en Afrique". Il a, en outre, appelé à "mettre un terme aux politiques de l'occupant marocain, qui se livre à la répression et impose un blocus et des restrictions à toutes les franges du peuple sahraoui, s'accapare leurs terres et leurs biens, pille leurs ressources naturelles et expulse les journalistes et les

observateurs internationaux". L'occupation marocaine cible l'unité nationale sahraouie en tentant de semer la discorde et de salir le Front Polisario, seul représentant du peuple sahraoui en lutte pour sa libération, a-t-il dit, expliquant que pour arriver à ses fins, l'Etat d'occupation marocain "emploie les moyens les plus vils, dont l'inondation du Sahara occidental par les stupéfiants, le soutien aux bandes criminelles organisées transfrontalières et aux groupes terroristes et l'exécution dans la région des agendas subversifs des puissances coloniales et sionistes".

Soudan

700 familles fuient leurs foyers suite à des attaques des FSR

Environ 700 familles ont fui jeudi l'Etat de Kordofan-Nord, dans le gouvernorat de Bara, au sud du Soudan, suite à des attaques menées par les Forces de soutien rapide (FSR), a indiqué, vendredi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). «Environ 700 ménages ont été poussés de force jeudi à fuir plusieurs zones de Kordofan-Nord dans la ville de Bara, au sud du Soudan, en raison de l'insécurité croissante provoquée par les attaques des FSR», a précisé l'agence onusienne dans un communiqué. Déplorant cet état de fait, l'OIM a averti que «la situation reste tendue et extrêmement volatile dans plusieurs régions du Soudan, du fait des attaques des FSR qui s'en prennent aux civils». La ville de Bara occupe une position stratégique, reliant les régions du Kordofan (sud du Soudan) et du Darfour (ouest) à la capi-



tale Khartoum par une route nationale menant à Omdurman, à l'ouest de Khartoum. En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan a fait des milliers de morts, déplacé des millions de personnes et provoqué une crise humanitaire sans précédent. Selon les Na-

tions unies, citant les dernières données de l'IPC (Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire), plus de 24 millions de personnes, soit la moitié de la population, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë.